



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

2023

2023

1 756

adhérent.e.s

85

associations
membres

3 500

heures de
représentation bénévole

17 511

heures de bénévolat valorisé

1 664 490 €

entièrement consacrés à la préservation
de l'eau et des milieux aquatiques

396

alertes sentinelle suivies dans
les délégations départementales

28

dépositions aux enquêtes publiques

18

décisions de justice rendues,
dont **13** favorables à l'association

120

collectivités locales
nous soutiennent

60

mécènes

936

donateurs
particuliers

5

158

journées de formation

suivies par **123** participants
groupes
accueillis au Centre
régional d'initiation
à la rivière

4 893

visiteurs accueillis à l'Aquarium
des curieux de nature

16 957

personnes sensibilisées à la nature

15 986

journées d'éducation réalisées

3 500

participants
à la Fête du jardinage et de l'agriculture

2

magazines
et livrets biodiversité

6

bulletins internes "Eog"

553

articles de presse
mentionnant Eau & Rivières

118

actualités sur notre site internet



SOMMAIRE - TAOLENN

Chiffres clés -----	p2
Sommaire-----	p3
Edito -----	p4

Les visages d'Eau et Rivières

Nos missions -----	p6
L'équipe d'Eau et Rivières -----	p7
Quel bilan pour la méthanisation ? -----	p8

Nos partenaires

Nos associations membres -----	p10
Nos réseaux -----	p12

Nos leviers d'action

La protection-----	p13
La communication -----	p16
L'éducation, la formation-----	p18
La concertation-----	p20
La mobilisation, contestation, coopération--	p22

Nos commissions régionales thématiques

Mer & littoral-----	p 24
Politique de l'eau-----	p26
Eau & Culture -----	p28
Santé & environnement -----	p30
Agriculture et eau-----	p32
Climat -----	p34
Biodiversité -----	p35
Déchets & carrières -----	p36

Nos terrains d'action

Côtes-d'Armor -----	p38
Finistère -----	p40
Marches de Bretagne -----	p42
Morbihan -----	p44
Centre régional d'initiation à la rivière -----	p46
Aquarium des curieux de nature -----	p48

Nos finances

Compte de résultat -----	p50
Nos partenaires -----	p52
Budget prévisionnel -----	p55

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Conception et mise en page : Pauline Kerscaven
Relecture :





ÉDITO – PENNAD STUR

« Plus que jamais, défendons nos valeurs et le bien commun »

L'année 2023 a malheureusement vu beaucoup d'agressions contre l'environnement et la biodiversité. Tout concourt pour menacer le vivant, faire reculer les règles de protection de l'environnement pourtant durement acquises et la liberté de ceux qui les défendent.

2023 a été la première année complète de prise en charge de la gestion du Centre régional d'initiation à la rivière (Crir) par l'association. Malgré les difficultés rencontrées, le bilan est positif. Le mérite en revient à la direction, au personnel et à Guingamp Paimpol agglomération qui reste présente à nos côtés par son soutien financier et technique.

Pour soulager la direction administrative et financière, le CA a pris la décision de procéder à un audit de la gestion des ressources humaines de l'association. Il devrait en ressortir des propositions d'organisation pour améliorer le fonctionnement de ces fonctions critiques.

L'année 2023 a été l'occasion de travailler sur les éléments structurants de l'association et en particulier un nouveau règlement intérieur, des propositions d'aménagements des statuts et la création d'un fonds de dotation.

Notre association a renforcé sa présence dans les instances de la Fédération pour porter nos causes au-delà des frontières régionales et sur des thématiques transverses qu'il nous paraît important de mutualiser.

Eau et Rivières est largement reconnue, au-delà des frontières de la Bretagne, par sa participation active et constructive aux concertations et réflexions régionales et nationales. Après l'audition portant sur l'efficacité des plans de lutte contre les algues vertes, l'association a été à nouveau sollicitée par la Cour des comptes pour une audition portant sur l'évaluation des politiques publiques concernant l'extension de la méthanisation.

Le nombre et la qualité de l'action contentieuse de l'association ont encore été remarquables en 2023.

En 2024, nous resterons fidèles à nos modes d'actions reposant sur la pédagogie et le respect de la loi.

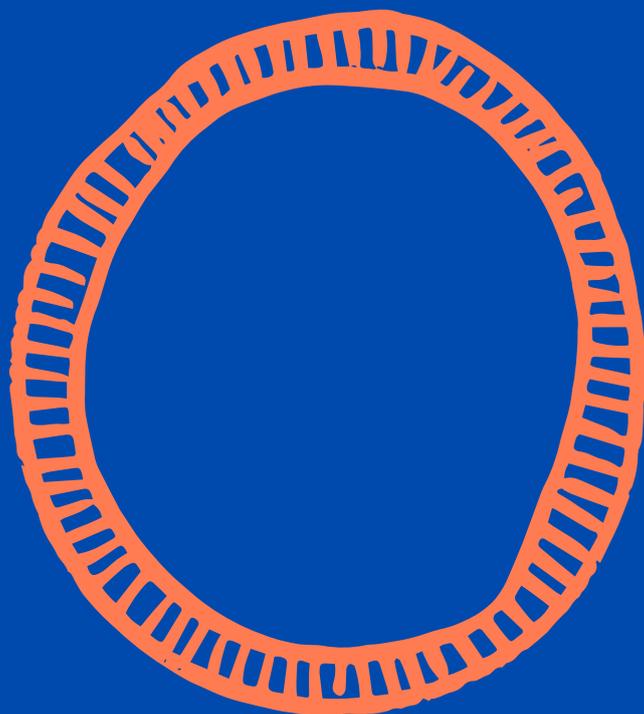
De nombreuses initiatives vont rythmer l'année 2024 au nombre desquelles la campagne d'opinion sur les eaux de baignade, la refonte de notre site internet et un colloque sur les contentieux environnementaux.

Nous souhaitons remercier pour leur engagement le personnel salarié et souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui nous ont rejoints en 2023.

Nous souhaitons également rendre hommage à tous les bénévoles engagés dans les différentes instances et à toutes celles et ceux dont les actions militantes animent la vie de l'association.

PAR FRANCIS NATIVEL,
PRÉSIDENT

Nous resterons fidèles
à nos modes d'actions
reposant
sur la pédagogie
et le respect de la loi



LES VISAGES
D'EAU & RIVIÈRES
DE BRETAGNE

PENNOÙ
DOUR HA STÈRIOÙ
BREIZH

AGIR POUR L'EAU, DE LA SOURCE À LA MER

Eau & Rivières de Bretagne, association pionnière de la défense de la nature, mène le combat pour l'eau, notre bien commun.

Depuis 55 ans, bénévoles et salariés agissent sur un terrain d'action : la Bretagne historique.

Notre première mission : défendre et protéger la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Acteur incontournable de la protection de la nature en Bretagne et en France, nous apportons notre expertise sur de nombreux sujets : agriculture, littoral, politiques de l'eau, bocage...

Nous avons à notre actif de belles victoires, comme la condamnation de Monsanto pour sa publicité mensongère du Roundup ou, plus récemment, celle de l'État pour sa gestion poussive du dossier nitrates.

Notre association agit concrètement pour la connaissance et la protection de l'eau, de la source à la mer. Sur le terrain ou dans les instances, nous sommes partout où l'eau a besoin de nous.

Libre de toute appartenance politique, Eau & Rivières de Bretagne œuvre en toute indépendance et de manière désintéressée.



Notre action s'articule autour de quatre axes :



NOS AGRÉMENTS

L'association dispose de quatre agréments délivrés par les pouvoirs publics :

- au titre de la protection de la nature pour les quatre départements bretons
- au titre de la défense des consommateurs
- au titre des activités éducatives
- au titre d'organisme d'éducation populaire (en cours de renouvellement)

L'ÉQUIPE D'EAU & RIVIÈRES

Nos adhérent·es

En 2023, Eau & Rivières comptait 1 756 adhérents et adhérentes, soit 101 de plus qu'en 2022.

Le Finistère compte le plus d'adhérents (602), suivi des Côtes d'Armor (354), du Morbihan (324) et de l'Ille-et-Vilaine (290).

Notre association compte 55% d'hommes et 45% de femmes.

Cette année, les adhérents ont privilégié l'adhésion en ligne sur AssoConnect (57%) contribuant ainsi à alléger la charge de gestion. Le bulletin d'adhésion et le règlement par chèque restent une alternative que nous maintiendrons, quoiqu'il en soit, pour ne pas accroître la fracture numérique.



Nos instances

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration est composé de 18 administrateurs.

En Finistère : Christophe Le Visage (vice-président), Nicolas Forray (secrétaire général), Antoine Lauginie (secrétaire général adjoint), Laurent Le Berre, Jean Hascoët.

En Côtes d'Armor : Francis Nativel (président), Anne-Marie Pichon, Guy Le Hénaff, Jean-Luc Pichon, Philippe Derouillon-Roisné.

En Morbihan : Pierre Loisel (trésorier), Alain Bonnac, Jean-Pierre Le Lan, Claire Meriaux.

En Ille-et-Vilaine : Rozenn Perrot (trésorière adjointe), Marie Feuvrier, Christian Desbois, Evelyne Lorphelin.

Maëlle Turries et Anouck Bonjean assistent aux réunions du conseil, en tant que représentantes des salarié·es.



Notre équipe salariée

Au 31 décembre 2023, l'association compte 37 salarié·es, soit 27 équivalents temps-plein et un mécénat de compétence. L'association remercie vivement l'ensemble de l'équipe salariée. Leur engagement aux côtés des bénévoles contribue à assurer le bon fonctionnement de l'association et la conduite de nombreux projets pour l'eau et les rivières de Bretagne.

FOCUS | LE BILAN DE LA MÉTHANISATION

La méthanisation, vendue comme une solution “écologique” de production de gaz est loin de présenter un bilan satisfaisant. Un groupe de travail d’Eau & Rivières se mobilise pour le faire savoir et pour éviter des projets aberrants, tant pour l’environnement et le climat que pour la santé.

Méthanisation : une difficile prise de conscience collective...

Depuis 2020, un groupe d’adhérents s’intéresse spécifiquement à la méthanisation. Il réunit aujourd’hui 27 membres, notamment à travers une liste de discussion très active.

Les bénévoles ont réalisé un gros travail d’analyse et de diffusion de ses argumentaires pendant toute l’année 2023 : conférence lors de la fête du jardin et de l’agriculture à Belle-Isle en Terre, webinaire de FNE Bretagne (*lire ci-dessous*), audition de la Cour des Comptes, interventions auprès d’étudiants, des médias, ou d’associations. Leur engagement s’exprime également par la participation à des consultations publiques et à des manifestations, comme celle de Pontivy en juin, aux côtés de collectifs citoyens mobilisés.

Parmi ses arguments principaux face au développement effréné de la méthanisation : l’accidentologie qui s’accroît, le risque pour l’environnement, le soutien à un modèle agricole industriel destructeur, l’accélération du cycle du carbone, ou encore la faiblesse des bilans énergétiques.

Le développement de cette technologie se poursuit pourtant en Bretagne, au détriment des cultures alimentaires, faisant peser un risque pour nos cours d’eau. Plusieurs victoires juridiques durant l’année écoulée ont d’ailleurs donné raison à nos lanceurs d’alerte : annulation des arrêtés d’enregistrement des méthaniseurs de Bannalec (29) et de la Chapelle Neuve (56), condamnation d’Engie pour la pollution de l’Aulne à Châteaulin (29). D’autres pollutions intervenues dans l’année ont été constatées, restant en attente d’expertise ou de jugement : Commana (29), Chavagne (35).

Le groupe reste mobilisé et prévoit en 2024 de réviser son plaidoyer de 2019, et de suivre notamment deux dossiers emblématiques : le méthaniseur de Bannalec pour lequel la société a fait appel et le méthaniseur de l’entreprise Altho à Saint-Gérand (56).

Vos adhérents référents : Jacqueline Mollé, Jean-Pierre Le Lan, Marie-Pascale Deleume, Claude Lefebvre, Régine Ferron



UN WEBINAIRE À VOIR ET REVOIR

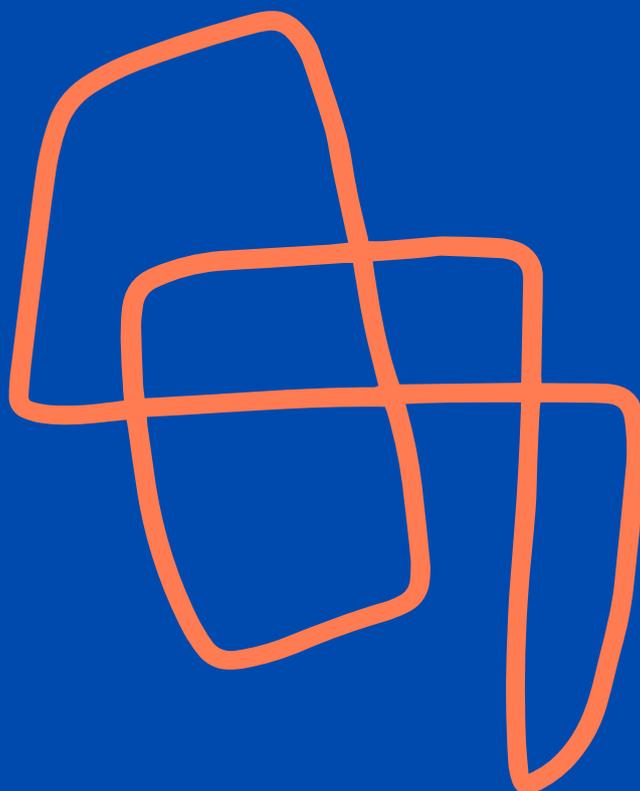
Les dysfonctionnements de la méthanisation industrielle sont pointés par la justice, par des scientifiques et des représentants associatifs. Le bilan de cette technologie est loin d’être vertueux, comme l’ont démontré de nombreux intervenants lors d’un webinaire organisé par FNE Bretagne et le groupe “méthanisation” d’Eau & Rivières de Bretagne, le 27 novembre 2023.

Bien que l’Ademe et l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement, invités, n’aient pas souhaité participer, un débat contradictoire et sans équivoque a eu lieu et les conclusions sont sans appel : la filière, malgré ses impacts négatifs sur le climat, les sols et les agrosystèmes, fonctionne aux frais des contribuables puisqu’elle n’est rentable qu’après les subventions indirectes permettant un prix de rachat de l’énergie égal à 3 à 4 fois le prix de marché. Une partie du webinaire était consacré aux retours d’expérience associative et au dialogue environnemental. Elle a fait émerger un manque évident d’échanges avec les collectivités et l’administration.

A retrouver sur : eau-et-rivieres.org/webinaire-methanisation-1123



NOS PARTENAIRES HOR KEVELERIEN



NOS ASSOCIATIONS MEMBRES

Eau et Rivières compte 85 associations membres. Ensemble, nous menons des projets, dénonçons les atteintes à l'environnement, interpellons les élus locaux, intentons des actions en justice... Chaque association membre est de fait affiliée à FNE Bretagne et National.

CÔTES-D'ARMOR

13

Liste des assos membres : AAPPMA du Leff, AAPPMA du Léguer, AAPPMA Saint-Brieuc-Quintin-Binic, Association Force ouvrière des consommateurs (AFOC 22), Bevan Tost D'Ar Menez Bre, Citoyen investis pour le développement responsable et l'écologie (CIDRE), Comité de quartier et de défense de l'environnement, De la source à la mer, Du Frémur à l'Arguenon, Ensemble sauvons le Leff et notre patrimoine (ENSALEP), Erquy Plurien environnement, Les copains du Trieux Jaudy, Stop méthane Plouha

MARCHES DE BRETAGNE

21

Liste des assos membres : AAPPMA la gaule Antrainaise, Agis Ta Terre, Alt'herbes natives, Association Pays d'Emeraude Mer Environnement (APEME), Eau fil de l'Yaigne, Collectif carrière Tahun, Collectif Sans Pesticides, Colocaterre, Comité de protection du cadre de vie de Bourg des Comptes, La Bouèxière Environnement, La Feuille, La Passiflore, La reine des prés, Le Pont de pierre, Libre Canut, Médardaise Chlorophylle, Pays de Loire Naturellement, Rance Environnement, Rothéneuf Environnement, Saint-Gilles Nature Environnement, Vitré Tuvalu

Une belle entraide avec La Gaule antrainaise

L'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) La Gaule antrainaise est une association adhérente de longue date. Sa première adhésion remonte à 1980 !

En 2023, dans la continuité d'actions communes, plusieurs chantiers d'entretiens de rivières ont été organisés sur le Couesnon, la seule rivière à saumon d'Ille-et-Vilaine. Au programme : tronçonnage, frayères, débroussaillage, recépage (redonner une forme à l'arbre)...

Entre vingt et trente bénévoles se sont mobilisés sur chacune de ces journées... parfois sous la pluie mais toujours dans la bonne humeur !

De tels chantiers générant des coûts financiers pour le matériel et son fonctionnement, Eau et Rivières a souhaité épauler l'association. François Monnier, qui était en mécénat de compétence à Rennes, a sollicité certaines entreprises du secteur de Fougères afin de recueillir des dons, même symboliques.

Ce travail a permis de récolter environ 1 000 € auprès de commerçants, PME et magasins de bricolage locaux. Ces chantiers devraient normalement être renouvelés en 2024.



FINISTÈRE

23

Liste des assos membres : AAPPMA de l'Elorn, AAPPMA du Ster-Goz, Abers Nature, Alpep, Ar Gouenn, Au fil du Queffeuth et de la Penze, Bretagne Vivante, Cornouaille Sud Environnement, Doelan Clohars Environnement, Groupe mammalogique Breton, Les amis du Pouldu, Logebeg.Degaz, Maison de la Bio 29, Nature Patrimoine Centre Bretagne, Pêche Rivières Environnement, Protection et Promotion de la Côte des Légendes, Terre Mer Rivière, Ulamir E Bro Glazik, Vivre dans les Monts d'Arrée.

Action bénévole efficace pour l'AAPPMA de l'Elorn

Le 2 décembre 2023, l'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de l'Elorn inaugurerait le sentier d'interprétation de Kerhamon, dont la Fédération des associations de pêche du Finistère est propriétaire. C'est une belle démonstration d'engagement bénévole puisque ce chantier a duré deux ans et a nécessité des compétences multiples : coupe d'arbre, entretien des rives, plantation, peinture, création de talus murets ...

Au delà du côté bucolique que nous offre ce sentier, ce dernier a aussi vocation à devenir un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement et la sensibilisation aux enjeux de protection des milieux et de la faune aquatique.

La pluralité des milieux : zone estuarienne, zone d'eau douce et zone urbanisée représentent bien la richesse que nous offre ce territoire.

Prochaine étape : le lancement d'une souscription pour un projet de réalisation d'une sculpture en Kersantite représentant un saumon (3 à 4 m de haut).



Christophe Winckler (mécène), Michèle Casu (adjointe au maire de Plouédern), Jean-Yves Kermarrec (président de l'AAPPMA de l'Elorn) et Patrick Clérin (vice-président de la Fédération de pêche du Finistère)

MORBIHAN

Liste des assos membres : Ros Glas, Les Amis de la Rivière Plouay, ALPEP, Ar Gouenn, RBH 56, Zéro Waste Pays d'Auray, Eaux Douces, Nature Patrimoine Centre Bretagne, Fédération Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Morbihan, Vivre au Pays de Pluvigner, ADEC, Après Brandérion, Brulu, Tarz Heol, Les Mains dans le Sable, La Renverse, AAPPMA de la Gaule Alréenne, AAPPMA du pays de Lorient, EKOLOKOBIO, CPIE Belle-Ile-en-Mer, Mer et Nature, Blavet 2050, Transparence Chapelle-Neuve.

23

Zéro Waste Pays d'Auray : projet défi famille zéro déchet au jardin

20 familles se sont inscrites sur cinq communes autour de Landévant. L'association s'est chargée de plusieurs ateliers (jardin au naturel, le compostage, le paillage, sans oublier les économies d'eau au jardin) et de la visite préalable de toutes les familles, afin de faire un état des lieux et une feuille d'objectif. Association militante pour la réduction de déchets depuis 2014, elle fait œuvre de plaidoyer auprès de la communauté de commune, sur la redevance incitative par exemple.



AUTRES DÉPARTEMENTS

Liste des assos membres : AFAC Agroforesterie (Paris), Association des pêcheurs à la ligne du Pays de Saint-Lô (Manche), Cotentin nature qualité de vie (Manche), Manche nature (Manche), Protection et avenir du patrimoine et environnement en Dordogne (Dordogne).

5

NOS RÉSEAUX

Ensemble, on va plus loin. À l'échelle nationale et régionale, les bénévoles et salarié-es d'Eau et Rivières participent activement à l'élaboration de nombreux plaidoyers au sein de plusieurs réseaux interassociatifs.

France Nature Environnement (FNE)

France Nature Environnement c'est 48 associations membres directes, qui regroupent plus de 6 200 associations affiliées et près de 900 000 militant-es. Elle est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous en sommes membres via FNE Bretagne. FNE se structure autour de trois pôles : transitions, nature et prévention. Ces trois pôles regroupent dix réseaux thématiques (agriculture, forêt, énergie...). Sur chaque thématique environnementale, un directoire national, composé de bénévoles et salarié-es, coordonne un réseau de militant-es du mouvement. Estelle Le Guern nous représente au directoire agriculture ; Jean-Pierre Bageot puis Nicolas Forray assurent ce rôle au directoire "eau et milieux aquatiques", Christophe Le Visage au directoire Océan, mer et littoral ; Vincent Lefebvre est notre représentant au directoire éducation et sensibilisation et Arnaud Clugery au Copil Sentinelles de la nature. Nous sommes également actifs dans les réseaux juridique, prévention et gestion des déchets, risques et impacts industriels. Francis Nativel représente FNE au conseil d'administration de l'Ineris. Enfin, nous participons activement aux Rencontres des président.e.s ainsi qu'à celles des directeur.trice.s qui ont lieu deux fois par an.



FNE Bretagne

France Nature Environnement Bretagne est la fédération régionale bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle fédère 8 associations régionales et départementales, auxquelles sont affiliées 133 associations locales, soit près de 21 300 adhérent-e-s. Eau & Rivières en est un des membres fondateurs. FNE Bretagne participe de façon proactive aux instances de concertation et partage l'expertise argumentée de ses membres au travers d'un plaidoyer commun.

Arnaud Clugery, Philippe Derouillon-Roisné et Jean-Yves Piriou représentent Eau & Rivières au conseil d'administration de la fédération, Jean-Yves ayant notamment pris la responsabilité de la co-présidence, aux côtés de Denez L'Hostis.



- Eau & Rivières participe activement à la vie fédérale, notamment en pilotant le "réseau eau". Elle s'est également investie au sein du réseau océan-mer-littoral, qui a produit en fin d'année un manifeste pour la protection des milieux marins. Le document rassemble un ensemble de préconisations pour faire émerger de nouvelles zones de protection forte pour les écosystèmes marins et littoraux.
- L'implication dans le dispositif Sentinelles de la Nature a été significative pour les missions de référents sentinelles départementaux et le suivi de campagnes thématiques.
- Avec l'événement du 28 novembre sur France TV "les super-pouvoirs de l'océan", un grand projet breton FNE Bretagne va pouvoir se concrétiser. La campagne autour des eaux de baignades, portée par Eau & Rivières, est une des 7 actions qui va voir le jour grâce à la générosité du public.

Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (Reeb)

Nos représentant.e.s au conseil d'administration du Reeb sont Vincent Lefebvre et Anouck Bonjean. En 2023, le Reeb a :

- . Co-animé la plateforme régionale de l'EEDD ;
- . Participé aux travaux de l'Agence bretonne de la biodiversité ;
- . Animé une commission régionale autour du dehors ;
- . Participé à la création du collectif « classes nature en Bretagne » ;
- . Décidé de s'orienter vers une communication grand public ;
- . Organisé des journées d'échange ;
- . Animé un réseau des aires éducatives.



Toutes actions confondues (REEB, École et nature, FNE, réseaux locaux...), notre engagement dans les réseaux d'éducation à l'environnement a été de 180,5 heures ou 25,8 jours.



NOS LEVIERS D'ACTION

AN DOARSOÙ LABOURAT
A C'HELLOMP OBER GANTO



LA PROTECTION

Si nous estimons que le dialogue est la voie privilégiée pour une bonne prise en compte de l'environnement dans les décisions individuelles et la réglementation générale, nous n'avons jamais hésité à saisir la justice, pénale ou administrative, pour que le droit de l'environnement soit appliqué et l'État de droit respecté. D'ailleurs, Eau & Rivières est reconnue pour la pertinence des contentieux qu'elle initie, souvent couronnés de succès. Même s'il faut parfois aller en appel ou en cassation pour obtenir satisfaction...

Les chiffres clés

Au total, en 2023, dix-huit décisions de justice définitives ont été rendues.

13 décisions favorables sur 18

Cinq, toutes favorables, résultent de notre action au pénal. En plus, les premiers effets du parquet spécialisé « environnement » du Tribunal judiciaire de Brest sont là : nos dossiers sont davantage approfondis et soutenus par des réquisitions plus circonstanciées, menant la juridiction pénale à prononcer des condamnations mieux adaptées à l'ampleur des dommages et à la gravité des actes de délinquance environnementale.

Nos actions devant le Tribunal administratif demeurent très nombreuses, et ont donné lieu à treize jugements. Les décisions rendues nous ont été, en proportion, moins favorables que les années antérieures, avec huit décisions définitives victorieuses. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, et la volonté de porter des stratégies novatrices en fait partie. Mais nous apprenons aussi de nos échecs, et pour d'autres, nous avons fait appel.

La réduction des délais d'instruction sur bon nombre de dossiers environnementaux contraint les magistrats à statuer toujours plus vite, sans pour autant disposer de plus de moyens leur permettant de mieux approfondir leur traitement des dossiers. À cet égard, les premières décisions concernant les projets de méthaniseurs nous conduisent d'ores et déjà à ajuster notre stratégie.

Enfin, notons que quatorze nouvelles affaires ont été initiées par notre association en 2023, sans compter les appels demandés par des tiers contre certaines décisions qui nous étaient favorables.

Quelques décisions majeures !

La condamnation d'Engie suite à la pollution provoquée par le méthaniseur de Châteaulin, soit 150 000€ d'amende dont 50 000 avec sursis, n'est pas passée inaperçue, et l'on doit à la ténacité de nos juristes que cette audience ait eu lieu (nous attendons d'ailleurs le jugement sur le volet civil). Pour la pollution de la Penzé, la condamnation pénale a été de 220 000€, dont la moitié avec sursis. Sur ce dernier cas, nous travaillons à la mise en œuvre de la réparation du préjudice écologique résultant de l'infraction commise, par des actions de restauration sur le cours d'eau.

En matière administrative, quatre séries de jurisprudences ont connu une forte résonance :

- Celles relatives au principe du passage du régime de l'enregistrement à celui de l'autorisation, avec enquête publique dans deux affaires d'extensions d'élevages dans les baies à algues vertes ;
- Celle relative à la reconnaissance de l'insuffisance des mesures prises pour maîtriser les proliférations d'ulves dans les baies à algues vertes, imposant à l'État de mettre en œuvre des « mesures correctives d'application immédiate » ;
- Celle relative à la reconnaissance de la manipulation des données concernant la qualité des eaux de baignade opérée par l'ARS depuis 2016, conduisant à écarter les résultats des prélèvements... quand il pleut ;
- Celle relative à l'annulation partielle de Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) qui donne raison à notre association dans la critique qu'elle porte sur la trop faible ambition de la Région dans sa stratégie de réduction des déchets.

Des échecs... à suivre !

Le Tribunal administratif de Rennes n'a pas retenu notre demande d'évaluation environnementale des arrêtés cadre sécheresse, au motif qu'ils n'étaient pas sur la liste visée par décret. Sauf que deux ans après la sécheresse 2022, l'État est toujours incapable d'estimer l'effet des mesures qu'il prévoit, et continue d'utiliser des références de crise dont les hydrologues signalent l'absence de signification. Problèmes qu'une évaluation environnementale aurait justement permis d'anticiper... À suivre en appel.

À propos de notre référé suspension relatif aux "dépôts" de moules vivantes sur l'estran de la baie du Mont Saint-Michel, le juge a estimé que la réglementation sanitaire européenne n'avait pas vocation à s'appliquer au code de l'environnement, « indépendance des législations oblige ». Seulement, ce principe franco-français ne saurait s'imposer à une réglementation européenne. Nous avons ainsi décidé de contester cette décision devant le Conseil d'État.

Le pôle juridique d'Eau et Rivières

Nous avons profité de l'année pour nous réorganiser en interne, afin d'améliorer notre processus de traitement des dossiers soumis à la commission juridique. Ceci pour plus d'efficacité dans la préparation des contentieux et de leur argumentation lorsque nécessaire. Nous avons élaboré une stratégie priorisant nos recours. Et nous préparons un aide-mémoire pour tous les adhérents sur les procédures et l'analyse des dossiers afin de les aider avant et pendant les enquêtes publiques. Il y aura des séquences de formations dès cette année.

Sentinelles de la nature

En 2023, 396 signalements ont été enregistrés via l'application (+ 106 en rapport à l'an passé). Bien que devenu un outil fédéral en 2022, 87% des alertes sont encore traitées par Eau & Rivières.

Plusieurs formations "devenir référents" ont pourtant été dispensées. Nous attendons désormais très vite un renforcement du réseau des assos membres de FNE B ! Comme l'an passé, le défrichement est la cause première de signalement, suivi par le déversement de substances polluantes, puis de l'utilisation de produits phytosanitaires.



396
signalements
traités

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Formaliser les priorités politiques de l'activité contentieuse (arbitrer en fonction des objectifs majeurs)
- Conforter et sécuriser le service juridique : recrutement d'un second juriste grâce à des nouveaux financements
- Contribuer à la veille législative et juridique européenne et nationale (participer aux travaux de niveau national, par exemple)
- Être en capacité de traiter davantage d'alertes Sentinelles

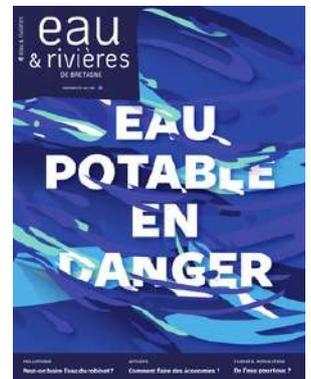
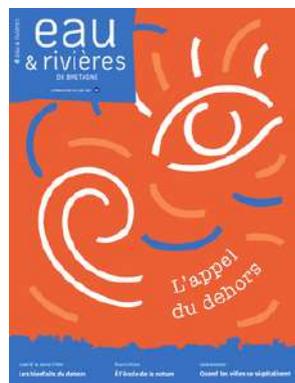


LA COMMUNICATION

Grâce à nos outils digitaux et nos publications papier, le succès de notre communication ne se dément pas.

Des publications variées

Nos publications sont variées et adaptées à différents publics : Flak pour les scolaires, notre revue pour les adultes, nos livrets pédagogiques pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur un sujet ou encore Eog, notre bulletin interne qui a changé de maquette à la fin de l'année.



Plus de 550 articles publiés

Eau & Rivières de Bretagne a été mentionné dans 553 articles en 2023. Différents sujets ont occupé l'espace médiatique notamment des sujets concernant l'agriculture (stop aux fermes usines, crowdfunding contre l'extension de l'élevage Avel vor), la justice (procès du méthaniseur de Châteaulin, procès des pollutions de la Penzé et de la Flèche) ou encore la pollution de l'air (Timac, Saint-Malo).



Le rayonnement d'Eau & Rivières sur internet & les réseaux



5 242
abonné·es

Meilleur post

Victoire contre
le S-Metolachlore



1 355
abonné·es

Meilleur post

Victoire contre
l'usine à saumons



8 863
abonné·es

Meilleur post

Balade au bord du
Belon avec France 3



849
visiteur·rices

Meilleur post

Soutien aux agents
de l'OFB (incendie)



6 145 vues



9 749 vues

Nos vidéos les plus vues sont
"Respirer sous l'eau" et "De la
rivière au robinet".

4 891

téléchargements

Sur Calaméo, liseuse en
ligne, nous enregistrons
38 932 vues (+11 029) et
près de 400 000 pages
vues. Nos publications
les plus lues sont
l'annuaire interne et le
livret "Créer une mare"



118 articles publiés sur notre site

73 600 clics vers notre page

19 240 utilisateur·rices

Notre site internet devient progressivement obsolète et certaines fonctions comme la recherche d'un article par mot-clé sont inefficaces. Nous lançons donc le chantier de la création d'un nouveau site ! Les bénévoles intéressés par cette mission peuvent se manifester auprès de Pauline Kerscaven.

6 newsletters



envoyées à près
de 29 000 contacts

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Entretenir la communication vers un large public, refondre notre site internet
- Intensifier notre présence auprès des décideurs publics (élus) et des acteurs économiques
- Valoriser l'engagement bénévole et travailler la communication pour faciliter l'engagement des sympathisants et adhérents
- Réaliser des évènements et campagnes ayant un impact médiatique fort



L'ÉDUCATION, LA FORMATION

L'action éducative de l'association s'organise de différentes manières et en direction de nombreux publics. À ce titre, l'association organise des classes de rivières dans son Centre régional d'initiation à la rivière, intervient dans les établissements scolaires à travers des politiques d'éducation à l'eau financées par les collectivités locales ou les structures de bassins-versant, organise des animations familles, met en place des campagnes ou des événements, crée et diffuse de nombreux outils pédagogiques et met en place des journées de formations.

Les grands chiffres de 2023

Globalement, le nombre de personnes sensibilisées directement par nos actions éducatives a baissé de 2 % mais cette baisse fait suite à deux hausses majeures (28,7 % en 2022 et 83,4 % en 2021). 16 957 personnes ont été sensibilisées en 2023, sans compter un certain nombre d'opérations particulières, d'événements ou de l'accueil à l'aquarium.

16 957

personnes sensibilisées
en 2023

Le nombre de journées animation (le nombre de personnes multiplié par le nombre de jours) est en hausse de 4,2 %. Cet indicateur traduit néanmoins une durée de sensibilisation faible (en moyenne moins de un jour par personne).

Ces chiffres globaux masquent des évolutions hétérogènes d'un département à l'autre. Sur les deux critères, l'action progresse partout à l'exception du Finistère sud qui voit à la fois son nombre de personnes sensibilisées et son nombre de journées animation baisser. Paradoxalement, le CRIR voit son nombre de journées animation augmenter (+ 5,8%) mais son nombre de personnes sensibilisées baisser (- 13%) ; une situation qui s'explique par des séjours plus longs qu'en 2022.

Le Kamishibai et ses histoires ambulantes

Connaissez-vous le Kamishibai ? Il s'agit d'un petit théâtre de papier venu du Japon. Les conteurs allaient de village en village en transportant le matériel sur leur vélo. Les images sont placées dans un butai, et l'animateur-riche les fait se succéder en racontant une histoire. Simplissime ! Mais la magie opère, sur les petits comme sur les grands. En 2023, pleins d'histoires ont été racontées aux participant-es de nos animations nature et nous avons écrit et illustré deux nouvelles histoires.



Le temps de... la mare

En 2023, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation à la nature en direction du grand public avec pour thème principal "la mare".

Pour sensibiliser le plus grand nombre, nous avons :

- organisé des animations et ateliers dans toutes nos antennes qui ont permis de sensibiliser 605 personnes (dont 350 pour la seule "Fête de la mare et des sports de plein air" organisée à Guingamp, le 10 août dernier) ;
- organisé un jeu sur les réseaux sociaux dont l'objet était de découvrir un animal de la mare à partir d'un fragment de photo ; ce jeu a touché 88 personnes sur Facebook et 160 sur Instagram ;
- tenu des stands sur le thème de la mare et sensibilisé 280 personnes ;
- créé une exposition itinérante qui circulera en Bretagne dès 2024 ;
- créé et diffusé deux Flak : *Un automne à la mare* et *Un hiver à la mare*. Ces derniers ont été envoyés à notre réseau d'enseignant-es et de familles, et mis en téléchargement gratuit sur notre site (téléchargés une centaine de fois pour chaque exemplaire) ;
- créé et diffusé deux livrets pédagogiques : *La mare, le rendez-vous des métamorphoses* et *La mare expliquée à mon père* ; ces livrets ont été diffusés avec nos revues et sont disponibles en libre téléchargement sur notre site internet.



La formation citoyenne pour l'eau

La montée en compétence des citoyen-nés engagé-es pour la défense de l'eau et des rivières de Bretagne est la marque de fabrique de notre association. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la présence de nombreux "experts" représentant notre association dans les instances du dialogue environnemental ne doit rien au hasard, elle est le résultat d'une stratégie de formation. Celle-ci passe par le déploiement de plusieurs actions bénéficiant souvent de l'aide financière des pouvoirs publics.

Journées techniques, Ambassad'eau, réseaux thématiques, permanences sentinelles, mais aussi colloques et réunions locales d'adhérent-es sont autant de moyens mis à la disposition des adhérent-es et associations membres pour monter en compétences et partager leurs connaissances dans une philosophie de co-apprentissage.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- En complément des publics scolaires et familles, structurer une démarche de l'éducation à l'environnement vers des publics à effet de levier (élus et techniciens, enseignements agricole, entreprises, adhérents)
- Intégrer pleinement les questions climatiques et de santé/environnement, et le savoir agir, en relation avec les différentes commissions et chargés de mission
- Promouvoir et développer des temps longs d'éducation dans la nature (classes rivières sur plusieurs jours, développement de l'école du dehors)
- Garantir la continuité de l'organisation pédagogique et anticiper les évolutions (création d'une commission éducation & formation)



LA CONCERTATION

La contribution d'Eau & Rivières à la concertation, l'un des principes de la démocratie environnementale, ne s'est pas démentie en 2023. Ce sont 115 bénévoles et salarié-es qui ont participé à plus de 583 rendez-vous au sein de différentes instances. Dans ces 280 espaces de dialogues, l'association défend des orientations pour une meilleure adaptation des politiques publiques aux enjeux de l'eau.

À cela, il faut ajouter 28 enquêtes publiques et consultations auxquelles l'association a contribué et que vous pouvez consulter sur notre site, rubrique *Agir, Près de chez vous*.

La participation au dialogue en chiffre

Près de 150 membres directs, auxquels il conviendrait d'ajouter les nombreux bénévoles issus des 93 associations membres, engagent du temps, de la réflexion et de l'énergie à tous les étages géographiques du mille-feuille de la politique de l'eau : 6 de niveau national, 2 à l'échelle du bassin Loire Bretagne, 20 régionales et 31 départementales, ainsi que 21 commissions locales de l'eau et près de 200 instances locales. Ce sont au total plus de 280 instances et commissions concernées par l'engagement de l'association, pour une estimation *a minima* de 3 500 heures de travail, soit plus de deux équivalents temps plein bénévoles.

280
instances

Retrouvez la liste de l'ensemble de nos représentant-es sur notre site internet, rubrique "Agir", "Représenter l'association", "commissions, conseils et Copil".

Le dialogue légitime la posture

Eau & Rivières attache toujours beaucoup d'importance à s'impliquer dans le dialogue environnemental : argumenter, expliquer, alerter, revendiquer et tenter d'orienter les politiques publiques de l'eau. Un exercice ingrat tant les positions défendues sont rarement celles retenues au final. Mais, c'est aussi là que petit à petit, nos idées ensemencent les esprits des décideurs, leur donnant une chance de prospérer. Parfois quelques temps après, longtemps parfois, trop longtemps souvent c'est sûr, nous avons la chance d'entendre dans la bouche des décideurs que ce qui étaient une ânerie il y a quelques années, ne l'est finalement plus. Interdire les pesticides, impossible. Empêcher la destruction des talus, impensable. Réduire les cheptels, vous n'y pensez pas. Zéro imperméabilisation, vous êtes fous !

Ce sont également des lieux d'expression, indispensable à la connaissance des mécanismes en jeu ; des endroits pour se former et former des alliances, mais surtout là où récupérer l'information, celle que nous pourrions rendre publique ou qui nous permettra de renseigner les juges quand l'État de droit n'est pas respecté.

CINQ QUESTIONS À...

Thierry Chauvin,
représentant d'Eau & Rivières à la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Elorn

Quel est le rôle d'une commission locale de l'eau (CLE) ?

On a coutume de dire que c'est un petit parlement local de l'eau. La commission locale de l'eau est une instance chargée d'élaborer de manière collective, de réviser et de suivre l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE).

C'est un lieu d'expression des différents acteurs et enjeux autour de l'eau. D'un point de vue fonctionnement, la CLE est présidée par un élu local et composée de collectivités territoriales, établissements publics locaux, usagers (agriculteurs, industriels...), propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations concernées.

Vous siégez à la CLE depuis un an. Cela n'a pas été trop difficile de comprendre son fonctionnement ?

Cela fait un peu plus d'un an que je participe à la CLE Elorn. Au départ j'y suis allé sans avoir la capacité de voter puis j'ai été nommé officiellement. Nous formons un petit groupe avec l'AAPPMA de l'Elorn, des professionnels du maritime, Bretagne vivante et quelques autres comme la Confédération paysanne. Dès qu'il y a un sujet agricole ou agro-industriel, les positions se cristallisent rapidement. Nous rappelons périodiquement que l'absence de volonté de réduire les pollutions ou les prélèvements d'eau est une gestion à courte vue qui nous emporte vers des problématiques lourdes dans un avenir proche. Le débat politique devra trancher dans les usages, les quantités prélevées... et établir des objectifs voire des « normes » à l'échelle du bassin versant. Les discussions vont devenir plus âpres.

Sur quels dossiers avez-vous été mobilisés dernièrement ?

Les soucis portent actuellement sur la gestion du lac du Drennec et les effets du changement climatique, tant du point de vue de la ressource qui a frôlé la « correctionnelle » en 2022, que de l'évolution actuelle de l'hydrologie. Autre souci : une « dégringolade » de la population de saumon qui touche l'Elorn malgré des actions adaptées. Autres sujets de mobilisation : les pollutions accidentelles ou du fait d'incompétences dans les manipulations, qui ont souvent fait l'objet de plaintes de la part d'Eau & Rivières, avec le concours technique efficace de l'Office français de la biodiversité, injustement mis sous le boisseau par certains membres du gouvernement.

Quel intérêt y voyez-vous pour Eau & Rivières de Bretagne ? C'est l'illustration d'un contre-pouvoir ?

Bien sûr que c'est un contre-pouvoir. Même si les effets et les résultats sont pour certains trop maigres. Pour ma part, je considère que le travail d'influence est à long terme. Les évolutions se mesurent sur des décennies. J'ai plus de 40 ans d'expérience dans l'environnement, et ce qui était du domaine du rêve il y a 40 ans est devenu une réalité bien souvent. Cela motive.

Avez-vous des échanges avec les autres représentants d'Eau & Rivières dans les CLE ?

Oui, via des échanges visio très utiles qui permettent de faire un point, sur les réactions des collègues et l'état d'avancement pour résoudre certaines problématiques. La diversité des situations est très utile pour se construire une doctrine Eau et Rivières et des attitudes ou des éléments de réponses.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Inciter davantage les adhérents à participer aux instances de dialogue et de concertation, notamment par la valorisation de la participation dans le dialogue environnemental, et préparer les renouvellements des mandats particulièrement au comité de bassin Loire Bretagne
- Mettre à disposition des militants les moyens d'intervenir sur le volet eau à l'échelle des EPCI dans les processus de planification (PCAET, PAT, PLUI, SCoT, PLSE)
- Réinterroger et adapter la politique de dialogue d'Eau & Rivières tant dans le choix des instances que dans la répartition des participations avec FNE Bretagne et les autres associations de protection de la nature
- Réinterroger et adapter la politique de dialogue d'Eau & Rivières tant dans le choix des instances que dans la répartition des participations avec FNE Bretagne et les autres associations de protection de la nature



MOBILISATION, CONTESTATION, COOPÉRATION

Mobiliser tous les acteurs, contester quand il le faut et coopérer, toujours : c'est la droite ligne d'Eau & Rivières de Bretagne qui s'exprime dans tous les territoires.

Les forces militantes en synergie à Landunvez

La mise en synergie des différentes forces militantes s'est poursuivie à la pointe du Finistère, dans le dossier hautement symbolique de l'extension de la porcherie XXXL de Landunvez.

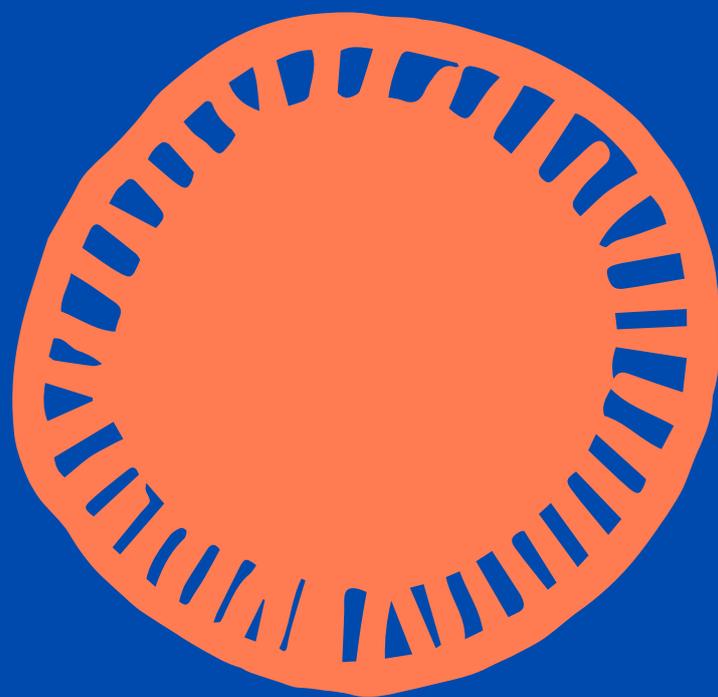
En juillet 2016, notre association a répondu à l'interpellation de la présidente de l'une de ses associations membres (Jacqueline Rolland, de l'AEPI), pour lui venir en aide et contester le projet d'extension de la porcherie Avel vor. Gilles Huet, alors délégué général, rédige et introduit le premier recours sans lequel la contestation n'aurait pu prospérer.

Une réelle complicité se noue entre les deux associations, très vite rejointes par une troisième, l'APPCL. À l'énoncé du jugement favorable aux associations quelques années plus tard, et à l'intention manifeste du porteur de projet et de l'État de ne pas dévier d'une virgule la trajectoire, la contestation prend de l'ampleur. L'initiative d'une élue locale (Armelle Jaouen), qui elle aussi se rapproche d'Eau & Rivières, lance la mobilisation d'un collectif de citoyens renforçant la mobilisation associative. En 2022, après une tentative d'empêcher la prise d'un nouvel arrêté d'autorisation, les quatre entités ont décidé de créer un collectif et de poursuivre ensemble leurs actions. D'autres organisations, comme Greenpeace, rejoignent la lutte.

Tout au long de ces années les liens entre Eau & Rivières et les acteurs les plus engagés n'ont cessé de se resserrer au point d'accueillir deux des chevilles ouvrières de cette lutte locale (Laurent Le Berre et Christophe Le Visage) au sein de son conseil d'administration, faisant ainsi la démonstration du rôle pivot d'Eau & Rivières dans la mobilisation contre les ateliers d'élevage industriel en Bretagne et sa capacité à jouer collectif.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mieux s'approprier les nouvelles modalités d'engagement (réseaux sociaux, écovolontaires, services civiques, mécénats de compétence, sympathisants...)
- Amplifier nos partenariats associatifs et contribuer ainsi à mettre en synergie les différentes forces militantes, en interagissant plus fortement avec FNE et FNE Bretagne, en continuant à débattre et à se positionner au cas par cas sur les luttes portées par d'autres associations ou collectifs



NOS COMMISSIONS
THÉMATIQUES
RÉGIONALES

HOR BODADOÛ
TEMATEK
RANNVROEL



MER ET LITTORAL

Depuis les élections des membres de notre conseil d'administration, la commission Mer & Littoral est co-pilotée par deux bénévoles (Christophe Le Visage et Jean-Yves Piriou) et une salariée (Maëlle Turriès). Christophe est le bénévole qui nous représente désormais en conseil maritime de façade Nord Atlantique Manche Ouest, le pendant en mer du comité de bassin Loire Bretagne.

Notre commission est aussi, depuis septembre, plus fortement intégrée un réseau inter-fédérations Océan, Mer et Littoral (OML) regroupant FNE Bretagne et Pays de la Loire. Nous y travaillons collectivement les dossiers du conseil maritime de façade, les liens aménagement du territoire, gestion de l'eau et qualité du milieu marin.

La qualité des eaux de baignade : remise en cause de la méthode de classement de l'ARS Bretagne

Les biais identifiés par les bénévoles font suite à plusieurs années d'analyse des méthodes de classement, d'échantillonnage, des textes réglementaires et d'observation sur le terrain. Les bénévoles et les associations locales du Pays d'Iroise ont bâti un plaidoyer mettant en cause l'Agence régionale de santé dans sa méthode de classement des eaux de baignade. Le juge du Tribunal administratif nous a donné raison en juillet 2023 et a enjoint l'ARS à la revoir d'ici septembre 2023. Nous attendons toujours... et maintenons la pression sur ce dossier qui est devenu emblématique pour notre association.



LA COMMISSION

Les pilotes : Christophe Le Visage, Jean-Yves Piriou et Maëlle Turriès

Le nombre de membres : 586

La fréquence des réunions : biannuelle

Les grands thèmes de l'année : Zones de protection forte en mer, suivi de la qualité des eaux de baignade, épandage des moules sous tailles en Baie du Mont Saint-Michel, planification spatiale des activités maritimes

Zones de protection forte en mer : un manifeste qui part de notre commission et s'ouvre au collectif du réseau FNE Bretagne et Pays de la Loire

La désignation des zones de protection forte est un sujet préoccupant les acteurs maritimes depuis plus d'un an. La parution de la stratégie nationale de la biodiversité 2020-30 a conduit notre gouvernement à modifier sa stratégie nationales aires protégées.

Les échanges houleux en conseil maritime de façade Nord Atlantique Manche Ouest (Namo), notamment avec les représentants de la pêche professionnelle, suite à l'extension de la réserve naturelle des Sept-Iles, ont été le signal pour que nos associations construisent un plaidoyer sur lequel nos représentants pourraient prendre appui.

Ce plaidoyer à été travaillé en petit groupe en premier lieu, puis présenté et retravaillé en commission littoral d'Eau & Rivières, le 14 septembre à Saint-Philibert.

Afin de lui donner tout le souffle qu'un si vaste sujet requiert, et les domaines dépassant ceux d'Eau & Rivières, le travail a été porté en réseau OML Namo, où il a pris un nouvel essor !

En début d'année 2024, notre mouvement fédéral a édité le manifeste pour de réelles zones de protection fortes. Ce document collectif est une base sérieuse pour porter la voix de la protection des océans ouvert à toute personne qui souhaite s'en saisir, notamment lors d'atelier et réunions de l'actuel débat public "la mer en débat". Notre manifeste est librement téléchargeable sur notre site Internet.

Notre combat contre l'épandage des moules sous tailles

5000 tonnes de moules de taille inférieure au cahier des charges de l'AOP moules de la baie du Mont-Saint-Michel sont rejetées chaque année sur la grève. Plus que le tonnage des huîtres produites !

Trois actes administratifs sont contestés par un recours gracieux après réunion en groupe de travail courant juillet :

- arrêté ministériel modifiant la classification ICPE du 04/07
- arrêté préfectoral autorisation environnementale (AE)
- arrêté préfectoral d'autorisation temporaire (AOT),

En fin d'année, deux actes ont donné lieu a recours contentieux : l'AE et l'AOT. Ce dossier reste un dossier complexe qui mobilise nos adhérents. Philosophiquement, il est inacceptable qu'une partie non négligeable de la production d'animaux ayant eux-mêmes exercé une pression sur la chaîne trophique, soit purement et simplement gâchée.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Renforcer nos connaissances sur les enjeux et l'importance du lien Terre-Mer, et le défendre.
 - Travailler à développer les SAGE vers les eaux côtières et se donner les moyens de participer aux révisions des Scot qui ont ou auront un volet maritime
 - Participer en amont aux démarches de planification et à la conception des politiques et des stratégies.
 - Renforcer l'action en soutien à la mise en œuvre de la DCSMM pour atteindre le bon état écologique des eaux marines.
- Renforcer et structurer les liens avec le monde de la mer.
- Développer l'action partenariale : au sein de la fédération FNE Bretagne, du directoire de FNE, et des autres réseaux partenaires.



POLITIQUE DE L'EAU

En 2023, la commission a continué de travailler sur la gestion de la sécheresse, mais aussi sur les dossiers tels que les études HMUC (Hydrologie, usage, milieu, climat) ou encore l'analyse critique des annonces gouvernementales. Depuis 15 ans, la commission est un lieu d'information et d'échanges. Aujourd'hui elle continue d'assumer son rôle de chef de file au sein de FNE Bretagne.

Sécheresse : les professionnels exemptés, les rivières sacrifiées

La sécheresse de 2022 a marqué les esprits et avait révélé le manque d'anticipation de nos décideurs. Mais un an plus tard les leçons semblent ne pas en avoir été comprises. Plutôt que de revoir les critères du déclenchement, comme l'avait pourtant demandé l'association, la révision des arrêtés encadrant la gestion des situations de sécheresse aura, malgré nos propositions, surtout été l'occasion d'élargir les exemptions. Les doléances des groupes professionnels semblent avoir été largement entendues. Ainsi, les arrêtés révisés pris en 2023 sont édifiants : que d'aménagements ! On ne demande souvent qu'un plan d'actions aux clubs de sports d'importance nationale. Des allègements de restriction ont été octroyés aux laveurs de voitures et de bateaux, aux professionnels du bâtiment... La liste des exceptions est longue et ne repose que très rarement sur des justifications et nos demandes de mesures compensatoires prévues laissées à la seule diligence du préfet... Bien pire, ces arrêtés ont inclus une nouvelle exception généralisée, rendue possible par un arrêté ministériel publié tout juste deux mois après le discours présidentiel... Il exempte de toute restriction de nombreux professionnels dont les producteurs privés d'eau en bouteilles, toute industrie installée après le 1er janvier 2023 ou encore les industries agro-alimentaires en flux poussé (pas de définition légale mais cela pourrait concerner une majorité des sites de transformation de produits frais périssables : laiteries, abattoirs, conserveries...). L'association s'inquiète particulièrement de ses répercussions pour notre territoire car la Bretagne est la première région d'industrie agro-alimentaire française, et la moitié est déjà en situation critique 4 années sur 5 ! Les économies d'eau ne peuvent pas uniquement reposer sur une partie des usagers. La sobriété n'est crédible que lorsque chacun y contribue.

LA COMMISSION

Les pilotes : Jean-Pierre Bageot, Nicolas Forray et Pauline Pennober

Le nombre de membres : une cinquantaine

La fréquence des réunions : 4 par an

Les grands thèmes de l'année : sécheresse, consommation industrielles, études quantitatives HMUC, Plan Eau, suivi des instances de l'eau (comité de bassin, CLE de Sage, Assemblée bretonne de l'eau...)

Eau & Rivières active dans les Sage bretons

La totalité du territoire est couverte par les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage). Eau et Rivières est représentée dans 19 des 21 commissions locales de l'eau (Cle) qui élaborent et suivent ces Sage. Nous animons aussi le réseau régional des représentants d'associations environnementales dans ces Cle.

Plan eau : paroles, paroles, paroles...

Le 30 mars 2023, le président Macron annonçait un vaste « Plan Eau » contenant des annonces attendues : tarification progressive du prix de l'eau potable, objectif de 10 % de baisse des consommations d'eau d'ici 2030, augmentation des budgets des Agences de l'eau... Nous avons salué cette annonce, mais nous avons indiqué que certains sujets avaient été passés sous silence et restaient bien flous. Nous avons aussi souligné qu'en parallèle les signaux alarmants se multipliaient : décisions répétées autorisant des agrandissements d'exploitations agricoles et industrielles, au mépris des décisions de justice qui les annulent, une indifférence de l'État envers les agressions des lanceurs d'alertes environnementaux et des actes en contradictions avec les annonces ! La fin de l'année aura confirmé nos craintes avec l'abandon du relèvement des redevances sur les pesticides (37M€) et des prélèvements pour irrigation (10 M€). Cette hausse des taxes était pourtant essentielle pour accroître et rééquilibrer les ressources des Agences de l'eau. Le principe pollueur-préleveur-payeur, déjà insuffisamment appliqué en France, a donc encore été une fois de plus piétiné, au détriment de la biodiversité, de la préservation des sols et d'une politique de sobriété en eau et en intrants.

SAGE	Représentant.e
Argoat-Trégor-Goëlo	Gilles Huet
Arguenon Baie de la Fresnaye	Michel Barbu
Aulne	Pascal Gobbé
Baie de Douarnenez	Nicole Le Gall
Baie de Lannion	Patrice Desclaud
Baie de Saint-Brieuc	Philippe Derouillon-Roisné
Bas-Léon	Jean-Yves Piriou
Bassins côtiers - région de Dol	Thierry Worm
Blavet	Martine Auffret
Couesnon	Annie Maudet
Ellé Isole Laïta	Dominique Williams
Elorn	Thierry Chauvin
Golfe du Morbihan et Ria d'Etel	Guy Le Grand
Léon Trégor	Yvon Cras
Rance Frémur Baie de Beausais	Alain Macq
Scorff	Yves Carn
Sélune	Jean-Yves Simon
Sud Cornouaille	Nicolas Forray
Vilaine	Pauline Pennober

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Renforcer le fonctionnement du réseau Eau de FNE Bretagne, confirmer le rôle d'Eau & Rivières comme tête de réseau régionale et comme force de proposition au niveau national
 - Favoriser la bonne échelle géographique : notion de bassins versants + lien Terre-Mer + cohérence des politiques publiques + grand et petit cycle de l'eau
 - Agir à l'échelle EPCI en cohérence avec le Sage (SCoT, PCAET, PAT, PLU)
 - Faire de l'eau un bien agricole et alimentaire et obtenir la transformation des Chambre d'agriculture en Chambre de l'alimentation et de l'environnement
- Renforcer notre expertise sur les questions relatives à l'eau, sous l'angle qualitatif mais aussi sur les aspects quantitatifs et de sobriété
 - Augmenter en compétences sur les enjeux quantitatifs tout en continuant le travail d'expertise sur les sujets liés à la qualité de l'eau et de la protection des milieux aquatiques
 - Construire un plaidoyer sur la maîtrise publique des aires d'alimentation de captage
 - Expliquer pourquoi il y aura une bataille de l'accès à l'eau, et promouvoir les bonnes solutions, les alternatives. Importance d'éduquer à la sobriété.
- Favoriser les approches par bassins versants et le lien terre-mer



EAU & CULTURE

Nous sommes convaincus que l'on ne défend bien que ce que l'on connaît et auquel on est attaché. Cela passe par un travail sur la relation culturelle et sensible que les personnes ont à l'eau sur nos territoires. Ainsi, les actions de la commission Eau et Culture et la coordination régionale des Atlas socio-culturels des rivières participent à la protection du milieu, et sont un levier pour interroger les enjeux de gouvernance et de politique de l'eau. Depuis octobre 2023, Aurélie Besenval a pris le relais de Katell Pierre sur l'animation de ce volet.

La culture comme levier du dialogue environnemental

La commission "Eau et culture" se donne pour objectif de développer une culture commune autour des enjeux que soulève notre relation à l'eau. Que cela passe par un travail sur les attachements des personnes à leur environnement ou sur la manière dont l'approche culturelle joue un rôle dans la protection de l'eau, le travail de la commission s'inscrit dans la volonté de nourrir l'élaboration d'un plaidoyer pour promouvoir la place de la culture comme levier d'action et du dialogue environnemental.

Deux axes de travail se sont dégagés pour accompagner cette dynamique :

- Un premier plus théorique pour mieux comprendre ces enjeux culturels avec la mise en place d'un cycle de conférences, tables rondes ou ciné-débat ;
- Un second pour travailler cette approche culturelle en transversalité avec les autres commissions d'Eau et Rivières. Pour 2024, ce travail s'engage plus particulièrement avec la commission biodiversité autour des croisements entre patrimoines bâtis et patrimoine naturel.

Enfin, le projet de recherche-action (Re)Source, « Pour une approche culturelle et sensible de nos relations à la rivière au service de la gestion et de gouvernance de l'eau », a été lancé en partenariat avec le laboratoire Espace et société de Rennes 2 et l'Assemblée Permanente des CLE de Bretagne (APPCB).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Utiliser le levier culturel et le sensible. S'appuyer sur les attachements. Actionner le média culture et art afin de développer les attachements à l'eau.
- Prendre en compte la valeur symbolique et culturelle de l'eau. Rééquilibrer le droit à la parole dans les instances de gouvernance.
- Lancer une commission régionale culturelle pour décliner la mobilisation de l'association en veillant à y accueillir des bénévoles et des salariés éducateurs.

Vers une communauté régionale des Atlas socio-culturels des rivières

Avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB), Eau et Rivières de Bretagne est en charge de la coordination régionale des Atlas en lien avec l'Assemblée permanente des présidents des commissions locales de l'eau de Bretagne (APPCB) et la Région. Elle assure dans ce cadre un appui méthodologique pour la mise en œuvre de causeries (temps de collectages) et de traversées (balades thématiques) ou autre formats (expositions, temps forts culturels et artistiques...) ainsi qu'un accompagnement à la mobilisation d'acteurs. Pour renforcer la dynamique régionale, une logique de communauté apprenante et de partage de bonnes pratiques est enclenchée avec les porteurs de projets des cinq territoires d'Atlas (Bélon, Lapic, Léguer, Marais de Vilaine et Rade de Lorient/Scorff/ Blavet).

Quatre nouveaux atlas, quatre portraits vivants des rivières bretonnes



La Rade de Lorient (56)

Des causeries et traversées ont été organisées autour de la rade et des rives du Blavet, du Scorff et du Ter, et se poursuivront en 2024. Lorient Agglomération, maître d'ouvrage du projet a confié la réalisation du collectage et la création de l'atlas à l'artiste graphiste Kizzy Sokombe. L'artiste a aussi animés des ateliers avec le lycée Horticole d'Hennebont. Enfin, suite aux causeries animées par notre association, un temps fort sur le Scorff de l'amont à l'aval sera organisé en 2024.

Les marais de Vilaine (35)

La démarche est portée par l'association Ter Lieux qui a imaginé avec l'artiste Jean-Yves Bardoul des outils pour explorer les marais à travers le regard de ceux et celles qui l'habitent. Ces collectages ont ensuite été confiés aux étudiants de l'école d'architecture de Bretagne (ENSAB) et à ceux du master Gestion des habitats et des bassins versants (GHBV) pour imaginer des projets collaboratifs sur le thème « Pays de Redon confluence 2100 ».



Le Lapic (29)

L'Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez (Epab) s'est lancé dans l'élaboration d'un atlas socio-culturel du cours d'eau du Lapic, à Plonévez-Porzay. « L'eau est un élément qui lie les territoires et les personnes, confie la directrice de l'Epab. Le partage de la mémoire des différents acteurs doit permettre d'expliquer d'où on vient, de comprendre comment le territoire a évolué et de poser les enjeux d'avenir sur la question de l'eau et de ses usages. »

Le Léguer (22)

Dans le cadre de l'atlas du Léguer, Eau & Rivières de Bretagne et les collectivités du bassin-versant du Léguer ont invité deux artistes à poser leurs valises au CRIR. Camille Aubret (alto) et Sarah Lefevre (flûte et chant), musiciennes de la compagnie Les Licornes noires ont travaillé autour de musiques baroques visant à célébrer le mystère et la beauté d'un cours d'eau. Une exposition autour du saumon est également en cours de réalisation en lien avec la maison du littoral de Ploumanac'h à Perros-Guirec.



SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Les pesticides ont encore une fois bien occupé les débats de la commission santé environnement. Nous avons vu aboutir notre demande d'interdiction de l'usage du S-Métolachlore sans toutefois parvenir à faire avancer la question de la protection des captages. L'élaboration du quatrième plan régional santé environnement nous a permis la construction d'une contribution étayée, jetant les bases de notre futur plaidoyer.

S-Métolachlore, l'Anses nous donne raison

En octobre 2021, nous demandions aux ministres de l'Agriculture, de la Transition écologique et de la Santé l'interdiction du S-Métolachlore, du fait de la contamination généralisée de notre ressource en eau par les métabolites de ce désherbant. Devant leurs refus tacites, nous avons porté notre demande auprès Conseil d'État.

Celui-ci n'a pas eu le temps de statuer puisque c'est l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) qui a choisi de fortement restreindre les usages autorisés de cet herbicide en février 2023, compte-tenu de la menace de contamination que ses métabolites représentent pour les eaux souterraines. Cette décision a suscité un tollé chez les partisans de ce pesticide, s'insurgeant d'une surtransposition à la française des textes européens ; le ministre de l'agriculture n'étant pas le dernier à critiquer la précipitation de l'Agence. Rappelons toutefois que le risque de contamination des eaux souterraines par les métabolites du S-Métolachlore était déjà relevé dans l'approbation de cette substance active au niveau européen depuis... 2005.

Finalement, l'Union Européenne a rapidement emboîté le pas à l'Anses en ne renouvelant pas l'approbation du S-métolachlore. Les États membres devront retirer les autorisations des produits contenant le S-Métolachlore avant le 23 avril 2024, un délai de grâce pouvant être accordé jusqu'au 23 juillet 2024. Si cette victoire n'élimine pas la contamination de l'eau que nous devons encore subir plusieurs années, elle marque le point final d'une lutte de plusieurs mois. D'autres viendront.

LA COMMISSION

Les pilotes : Pierre Loisel, Guy Le Hénaff et Dominique Le Goux

Le nombre de membres : 607

La fréquence des réunions : trimestrielle

Les grands thèmes de l'année : contamination de l'eau par les pesticides et leurs métabolites, élaboration du 4^e plan régional santé environnement (PRSE), Écophyto et S-Métolachlore.

Un plan régional santé environnement, quatrième du nom

Il a fallu près de 18 mois pour que s'écrive la nouvelle mouture du Plan régional santé environnement (PRSE), une écriture à laquelle nous avons tenté de contribuer en participant aux ateliers proposés ou en déposant lors de la consultation publique. Cet exercice a permis à la commission santé-environnement de jeter les bases du plaidoyer de notre association sur cette question.

Parmi les éléments mis en avant par notre association, l'absence d'objectifs chiffrés et datés ainsi que le caractère non-prescriptif de ce document. Même s'il ambitionne d'ouvrir la réflexion à une démarche "Une seule santé/One Health", nous regrettons une vision toujours très anthropocentrée de celui-ci. Nous avons repris nos demandes déjà portées lors de notre campagne "Pour une eau sans pesticides !" et les avons élargies en appuyant l'idée d'expérimenter des territoires Zéro pesticides ou un affichage environnemental des produits alimentaires.

Sur l'ammoniac, nous avons redit nos attentes sur l'élargissement du réseau de stations de mesures, un système d'alerte des principaux contributeurs en cas de pic de pollution et mesures de restrictions lors de ces mêmes pics.

De même, nous avons soutenu une proposition chère à notre association : le développement de l'accès à la nature pour toutes et tous et particulièrement les actions "École du dehors".

Nous avons demandé que des plans stratégiques territoriaux soient mis en place à l'échelle des SAGE pour une gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, impliquant tous les acteurs du territoire et s'appuyant sur un diagnostic et un plan de gestion des chemins de l'eau. L'ambition que tous les territoires réalisent un diagnostic local santé-environnement accompagné d'un plan d'action opérationnel nous paraissait aussi essentielle. Nous avons plusieurs demandes à propos de l'alimentation : le respect de la loi Egalim dans les établissements de santé et médico-sociaux ; l'atteinte de 100 % des EPCI couverts par un projet alimentaire territorial d'ici à 2027 ; l'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation. Malheureusement la version validée fin décembre 2023 et publiée en janvier 2024 n'a pas repris ces riches propositions, que nous continuerons de porter durant la vie de PRSE et peut-être en trouvant dans ce document l'opportunité de les y développer.

Une expérimentation soutenue par l'Agence régionale de santé

L'année 2023 fut une année riche en collaboration avec les institutions de santé, en Morbihan notamment. Des interventions sur l'éducation dehors et la santé des enfants lors des conseils territoriaux de santé ont permis de sensibiliser les professionnels aux enjeux de la pratique.

Reçus en juin 2023 par l'Agence régionale de santé (ARS), les représentants d'Eau & Rivières de Bretagne ont communiqué sur le projet pédagogique « École du dehors » de l'association.

Ainsi, 2024 verra la mise en place d'une importante expérimentation sur l'école du dehors soutenue par l'ARS : formation des enseignants, accompagnement vers la végétalisation de la cour de récréation, lien avec les familles et les acteurs du territoire... les 260 élèves de l'école Notre-Dame-du-Vœu à Hennebont (56) et leurs enseignants seront accompagnés par notre association dans un projet complet et avant-gardiste.

L'expérimentation, qui se déroulera sur l'année scolaire 2024-2025, donnera également lieu à une évaluation des bénéfices de la pratique de l'école du dehors sur la santé physique et mentale des jeunes et des professionnels.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Promouvoir le lien santé environnement, le droit à un environnement sain et au bien-être procuré par l'accès à la nature. Dénoncer les impacts d'un environnement pollué (eau/air/sol)
 - Intégrer en particulier les sujets eau potable, pesticides, algues vertes, ammoniac. Communiquer et informer la population.
 - Développer les ponts, partages, travaux communs au sein d'Eau & Rivières avec les autres commissions thématiques et la commission éducation à l'environnement.
- S'assumer comme tête de réseau santé & environnement au sein de FNE Bretagne. Renforcer le travail inter-associatif, particulièrement avec les associations de consommateurs et de malades



AGRICULTURE & EAU

L'agriculture est au cœur des préoccupations d'Eau & Rivières de Bretagne. L'année 2023 a été marquée par notre engagement toujours plus fort en faveur d'une agriculture plus vertueuse, et notre lutte contre un modèle industriel destructeur de l'environnement.

MAEC ou comment défendre l'agro-écologie ensemble

Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ont été au cœur de nos actions. Au sein d'un collectif, Eau & Rivières, représentée par Jean Peuzin, s'est exprimée et a été partie prenante des actions menées, par exemple la sortie concertée de la commission dédiée aux MAEC, la CRAEC, pour dénoncer le manque de moyens alloués à ces aides aux pratiques plus vertueuses pour l'environnement et l'eau en particulier.

Le sujet a mobilisé nos adhérent.e.s à travers des manifestations organisées à Saint-Brieuc, Vannes, Rennes, Paris... aux côtés de nos partenaires agriculteurs des CIVAM, de la Confédération Paysanne et de la Fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne.

Notre collectif a finalement obtenu gain de cause en janvier 2024 avec l'attribution par le ministère de l'Agriculture d'un budget supplémentaire pour ces aides aux systèmes herbagers, à la réduction des pesticides et à la protection du bocage et des zones humides.

Bravo ! Dommage qu'il faille encore se battre pour les seules aides de la PAC efficaces et attractives pour les agriculteurs, et pour que tous les contrats signés par 2850 fermes bretonnes soient honorés...



LA COMMISSION

Les pilotes : René Kermagoret, Jean Peuzin et Estelle Le Guern

Le nombre de membres : 598

Le comité restreint : 43

La fréquence des réunions : biannuelle

Les grands thèmes de l'année : MAEC, Nitrates, algues vertes, méthanisation

Nitrates : le combat continue !

Les négociations autour du Programme d'action Nitrates régional n°7 se sont poursuivies en 2023 avec des discussions âpres notamment sur le sujet des vasières à algues vertes, et des captages d'eau potable pollués. Mais le jugement du tribunal administratif du 18 juillet, suite à notre recours sur le programme précédent (PAR 6 bis de nov. 2021), a obligé le Préfet à revoir sa copie sur les baies à algues vertes... Au final, le texte proposé à la consultation en octobre s'avère extrêmement complexe, et visiblement peu efficace ! Eau & Rivières continuera donc à se mobiliser pour des mesures simples, efficaces, contrôlables et sanctionnables.

Mission Bocage : aux arbres citoyens !



En novembre 2022, France télévisions et France Nature Environnement lancent un appel aux dons afin de financer des projets de régénération et de préservation de nos forêts et de leurs biodiversités, intitulé " Aux Arbres Citoyens ! ". Eau et Rivières de Bretagne est l'une des 39 lauréates avec "Citoyens engagés pour le bocage". A cette occasion, un poste de chargé.e de mission projet est créé à partir du 1 juin 2023.

Ce projet en trois volets (chantiers participatifs, formations ambassadeurs, campagne sentinelle régionale) permet aux citoyen.ne.s de :

- Se former à la découverte des écosystèmes bocagers et de leurs réglementations,
- Intervenir concrètement dans la restauration du maillage bocager,
- Participer à la collecte de données sur les actions menées sur les haies.

Le volet "chantiers participatifs", a suscité un réel engouement, plus particulièrement du côté des fermes. Une vingtaine de demandes de chantiers de plantation ou d'entretien de haies nous sont parvenues, la majorité pour le département du Finistère, suivi par les Côtes d'Armor. Les autres volets sont en cours de réalisation (25 inscriptions aux Ambassadeurs, 23 signalements Sentinelles).

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Faire campagne pour une politique agricole et alimentaire durable, en rupture avec le modèle actuel, notamment en appuyant les propositions des organisations professionnelles qui vont dans ce sens, en s'opposant aux dérives de l'utilisation des sols (production d'énergie, imperméabilisation)
 - Accentuer la réflexion et l'action pour la diminution de la pression animale en Bretagne.
 - Développer la présence d'Eau & Rivières dans les structures d'enseignement agricole sans négliger le milieu de la recherche.
 - Réaliser des actions communes avec le Groupe bocage en mettant en évidence l'importance des infrastructures écologiques pour l'agriculture durable
 - Conserver une expertise technique (ex : nitrates), maintenir une forte capacité d'analyse (scientifiques, agronomes bénévoles et salariés à Eau & Rivières)
- Renforcer les liens avec les structures agricoles qui défendent la transition des systèmes de production et le « revenu paysan ». Développer l'action partenariale : au sein de la fédération FNE Bretagne, du directoire Agri de FNE, et des autres réseaux partenaires.
 - Engager des actions de terrain avec des partenaires agricoles : visites de fermes etc



CLIMAT

La jeune commission Climat a développé son réseau au sein de l'Assemblée bretonne de l'eau (ABE), et son action auprès de partenaires publics comme Dinan agglomération. L'année 2023 a également été marquée par la sélection de "Communes engagées pour l'eau" suite à l'appel à projet régional.

Co-pilote du groupe de travail "sobriété" de l'Agence bretonne de l'eau

Le Plan breton de résilience pour l'eau porte son premier axe sur « Encourager la sobriété dans tous les usages de l'eau », dans lequel cinq actions sont fléchées. L'une d'elles se matérialise par la création d'un groupe de travail nommé « la sobriété, goutte que goutte ! » qu'Eau & Rivières de Bretagne co-pilote. L'objectif de cette démarche est de constituer une bibliothèque de retours d'expériences sur les économies d'eau, tous usages confondus, et d'assurer le partage des fiches produites.

Accompagnement du "Défi Cit'eau" à Dinan agglomération

Eau & Rivières de Bretagne a accompagné Dinan Agglomération dans le lancement de son " Défi Cit'eau ", visant à éveiller les consciences vis-à-vis de l'enjeu de la consommation d'eau en mobilisant les citoyens du territoire.

Nous avons ainsi suivi cinq foyers pour réaliser un diagnostic de leurs usages et infrastructures, rédiger un document de préconisations adaptées à leur comportement et logement, orienter la collectivité pour qu'elle finance du matériel hydro-économe et constater l'impact des solutions mises en place.

Parmi les cinq foyers sélectionnés sur la soixantaine de candidats, Jordan Steckar, habitant de Saint-Lormel. Il rénove une maison avec sa compagne et ils ont participé à ce défi pour "poursuivre une démarche de réduction de la consommation. On peut toujours s'améliorer." Le couple vient d'installer des toilettes sèches. Quand on sait que 14.000 litres d'eau sont dépensés par personne pour les toilettes, c'est une belle économie qui attend Jordan. "C'est une aberration de continuer à faire ses besoins dans de l'eau potable aujourd'hui." Grâce à "Défi Cit'eau" Jordan Steckar va devenir ambassadeur des économies d'eau : "L'objectif est de prouver que faire des économies, ça n'a pas changé notre quotidien."

LA COMMISSION

Les pilotes : Alain Bonnec et Mickaël Raguénès (Philippine Labat en 2024)

Les grands thèmes de l'année : la sobriété dans les usages et le retour au sol des eaux (ralentissement du cycle et solutions fondées sur la nature)



BIODIVERSITÉ

La biodiversité regroupe les différentes espèces du monde vivant ainsi que les nombreux liens qu'elles ont entre elles. Nous savons que nous vivons la sixième extinction en ce moment même. Nous savons également que tant que l'espèce n'a pas disparu du catalogue génétique de notre planète, elle a une grande capacité de résilience. Tout n'est donc pas perdu. Nous travaillons sur les espèces inféodées aux milieux naturels aquatiques et humides.

Les saumons

La chute des populations de saumon est vertigineuse et elle s'installe dans le temps.

En 2023, nous avons tiré la sonnette d'alarme auprès du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs ainsi que du préfet de Région.

La pêche doit se repenser quand l'abondance est révolue mais la rivière doit aussi être libérée et gérée différemment. Car derrière le Saumon Atlantique, se cachent l'aloise, l'anguille, la lamproie ou encore les truites. Tous ces poissons peuvent encore nous montrer leur résilience, pour peu qu'on leur laisse de la place.

Et pour 2024 ?

Un plaidoyer sur la mare est en préparation. Il permettra de mettre à plat nos connaissances sur la situation actuelle, dégager les enjeux à venir et à établir nos priorités d'actions. Notre travail prendra en toile de fond le changement climatique, nous attacherons une grande importance à tous les liens de transversalité qu'il est possible de faire avec les autres commission. Enfin, un des grands enjeux est bien de changer le regard de l'Homme et nous savons d'ores et déjà que l'accent sera mis sur la sensibilisation.

Les amphibiens

Les lavoirs et les fontaines de notre territoire font partie de notre patrimoine culturelle et la bonne nouvelle c'est qu'ils hébergent également un grands nombres d'espèces de notre patrimoine naturel : tritons, grenouilles mais aussi libellules pour ne citer que les grandes familles les plus connus.

En 2023, nous avons travaillé en interassociatif pour mettre au point une charte d'entretien de ces ouvrage dans le respect du cycle de vie des espèces hébergées.

Ce travail peut maintenant être partagé avec la commission culture dont le thème est transversal.

LA COMMISSION

Les pilotes : Evelyne Lorphelin, Jean-Luc Pichon et Anouck Bonjean

Le nombre de membres : 153

La fréquence des réunions : deux par an

Les grands thèmes de l'année : les amphibiens, les insectes aquatiques, le bocage



DÉCHETS

Quelques adhérents motivés constituent une commission déchets vivante qui s'intéresse à ce sujet dont les impacts sur l'environnement sont de plus en plus inquiétants

“Le pire plan régional déchets de France” doit être réécrit

Ce groupe s'est constitué en 2017, lors de la constitution de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets (CCES-PRPGD) de Bretagne, avec des membres d'Eau & Rivières de Bretagne et d'autres associations.

Ce plan validé en 2020, qualifié par Zero Waste France de « *pire plan régional déchets de France* » a fait l'objet d'un recours porté par Eau & Rivières, Zero Waste France et quatre autres associations locales affiliées à celle-ci. Le jugement a tardé et nous a finalement donné raison le 21 septembre 2023. Le PRPGD est en train d'être réécrit dans le cadre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet)...

Une inquiétude, la multiplication des incinérateurs en Bretagne

La Commission consultative de suivi du PRPGD, dont fait partie Eau & Rivières, s'est réunie le 11 avril 2023. Il a été relevé une forte volonté politique de développer l'incinération, sans se donner les moyens de réduire les déchets. Le 14 novembre a eu lieu la Conférence bretonne des « Ressources » (comprenez déchets !). Des membres de la commission représentent Eau & Rivières à plusieurs comités de suivi de sites d'enfouissement ou d'incinération. La liste de discussion de la commission est bien utilisée (184 messages de 18 adhérents).

Le sujet d'actualité « brûlante » et d'inquiétude : la multiplication des incinérateurs en Bretagne. Le sujet connexe : investir pour brûler les déchets ultimes ou pour réduire les déchets ?

Au niveau local (Morbihan), sur demande de Zero Waste Pays d'Auray, Eau & Rivières a participé à une opération « Zéro déchets au jardin ».

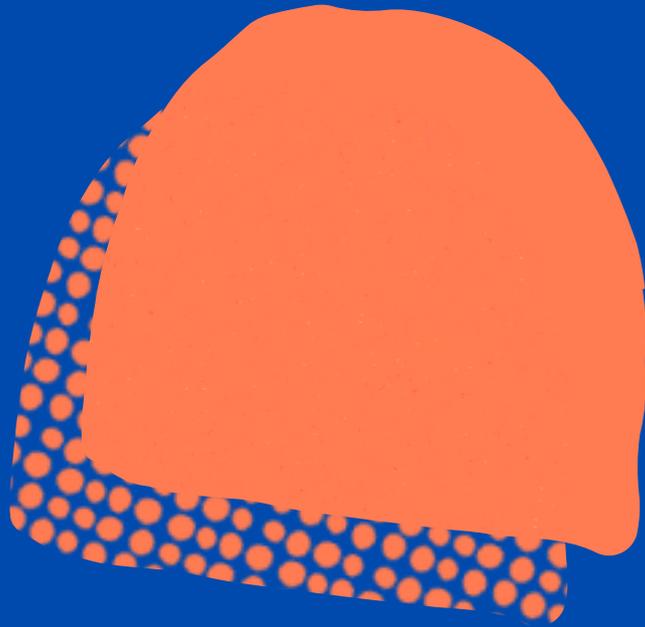
LA COMMISSION

Les pilotes : Jean-Pierre Le Lan, pas de copilote salarié (un appui ponctuel d'Arnaud Clugery)

Nombre de membres : 39

Fréquence des réunions : une par an et liste de discussion

Les grands thèmes de l'année : tri, incinération, biodéchets



NOS TERRAINS
D'ACTION

TACHENNOÙ
HON OBEROÙ



CÔTES D'ARMOR

Au delà de notre participation active dans les instances, plusieurs projets ont mobilisé la vie de la délégation costarmoricienne que ce soit ceux d'une ferme usine à saumons, de plusieurs projets d'incinérateurs de déchets ou encore d'une extension de carrière. Une mobilisation présente à la fois sur le terrain mais également par le biais de contributions très étayées à destination de l'administration, de la population comme des élus.

Une implication qui penche à l'ouest

Deux groupes locaux sont particulièrement actifs en Côtes-d'Armor : le groupe Trégor et celui de la baie de Saint-Brieuc. Ils réunissent régulièrement une douzaine de participant-es. Par cette présence, ils permettent une veille et une réactivité importante lors d'épisodes de pollutions. Ces groupes se composent de personnes disposant également d'une connaissance fine des territoires et des acteurs, indispensables pour se positionner sur certains projets locaux comme le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol agglomération ou la carrière d'andalousite du géant Imérys à Glomel.

Si à l'Est du département, les adhérent-es du secteur de la Rance profitent du groupe local Pays de Saint-Malo ; entre les deux, la zone est plus clairsemée. Partant de ce constat, une session de notre dispositif de montée en compétence "Ambassad'eau" a été proposée sur le territoire du SAGE Arguenon-Fresnaye. Malgré les enjeux liés à la présence d'un des plus gros barrages des Côtes-d'Armor, ce territoire n'a que peu d'adhérent-es et cette session n'a pas trouvé son public.

Un échec qui n'empêchera pas de nouvelles tentatives pour tenter d'étoffer et de mobiliser notre réseau sur ce secteur à l'avenir.

LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérent-es : 354

Nombre d'associations membres : 13

Délégués départementaux : Jean-Luc Pichon (Ouest) et Philippe Derouillon-Roisné (Est)

Animatrice vie associative : Dominique Le Goux

Groupes locaux : Baie de Saint-Brieuc et Trégor

Fréquence des réunions : mensuelle (baie de Saint-Brieuc), bimestrielle (Trégor)



Incinérateur Planguenoual : contre et plutôt deux fois qu'une !

Le projet d'un nouvel incinérateur à Planguenoual nous a fortement mobilisé en 2023. Le syndicat de traitement des ordures ménagères Kerval a en effet pour projet d'augmenter ses capacités de traitement avec le projet d'un nouvel équipement d'une capacité de traitement passant de 44 000 tonnes à 72 000 tonnes sans le moindre plan pour réduire les quantités de déchets.

L'affaire a suscité la réaction des riverains ainsi que la création d'un collectif, auquel nous avons participé. Celui-ci s'est mobilisé à de nombreuses reprises, tant pour alerter la population que les élu-es des méfaits de ce nouvel aspirateur à déchets.

En attendant le nouvel incinérateur, le Syndicat tente de se faire dispenser des dernières évolutions réglementaires pour son outil actuel qui ne respecte pas l'obligation de mettre en place les meilleures techniques disponibles (MTD). Il a demandé une dérogation, notamment sur la teneur en oxyde d'azote (NOx) de ses rejets. Une nouvelle fois, les bénévoles de la baie de Saint-Brieuc se sont mobilisés afin de contribuer à la mise à disposition d'informations pour le public. Celle faite par la collectivité était bien incomplète puisque nous y avons relevé l'absence de trois documents pourtant cités dans le dossier. C'est ainsi qu'une nouvelle consultation du dossier a suivi la première "sur la base d'un dossier complété" dicit les services de la Préfecture. Nous y avons à nouveau contribué, comme pour le projet d'augmentation de capacité de l'incinérateur de Taden est lui aussi en cours. Un billard à plusieurs bandes qui ne fait que commencer.

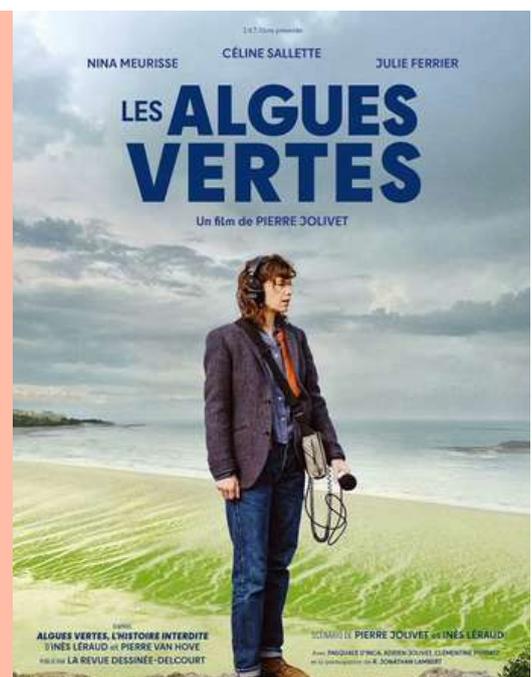


Une première victoire vers l'abandon du projet d'usine à saumon

La société Smart Salmon projette d'installer une ferme-usine aquacole hors-sol sur la commune de Plouisy, en Côtes d'Armor (bassin versant du Trieux) ; celle-ci permettrait l'élevage et la transformation de 8 000 tonnes de saumons par an. Après avoir donné son accord en juin 2021 pour la signature du compromis de vente du terrain, les élus de Guingamp Paimpol Agglomération (GPA) ont émis un vote défavorable lorsqu'ils en sont venus à débattre du projet lui-même en février 2023. Durant ce laps de temps, citoyens, collectifs, syndicats et associations avaient œuvré de concert ou en complémentarité pour attirer l'attention des élus sur les impacts de la ferme-usine : consommation d'eau, d'énergie ou d'espaces agricoles ; rejets dans le milieu nature... Si les élus semblent avoir compris les impasses environnementales de ce projet anachronique, le porteur de projet ne lâche pas l'affaire. Celui-ci a déposé sa demande de permis de construire comme son dossier d'autorisation qui sont encore en cours d'examen par l'administration.

CINÉ-DÉBAT, EN VEUX-TU ? EN VOILÀ !

Plusieurs films sortis en 2023 ont servi de support à des débats à l'issue des projections. Le plus attendu et le plus couru fût certainement *Les algues vertes* pour lequel nous avons accompagné six projections (Guingamp x2, Dinan, Binic, Mûr-de-Bretagne, Saint-Brieuc). Mais d'autres productions ont permis d'aborder de thématiques différentes : *De l'eau jaillit le feu* sur le partage de l'eau, *Secrets toxiques* sur les pesticides ou *La Rivière* sur le regard sensible porté à la rivière. Chacun d'eux nous a permis d'aller à la rencontre d'un public pas toujours simple à capter habituellement mais avec qui nous avons pu échanger sur nos positionnements.





FINISTÈRE

Entre réunions locales, dépositions et participations aux actions de sensibilisation, la délégation finistérienne a retrouvé son rythme de croisière. Cette année 2023 a particulièrement été marquée par notre combat contre l'élevage industriel.

Après la sécheresse 2022

Les deux vagues de chaleur, les longues périodes sans pluie et une gestion assez chaotique de la situation de l'alimentation en eau potable ont conduit à un début de prise de recul, auquel nous avons participé. Avec peu d'écoute de nos arguments : les sites de référence restent inchangés même si la moitié d'entre eux sont influencés, soit par un important soutien d'étiage, soit par des prélèvements hors normes. Les mesures de restrictions ont été allégées. Mais pas plus qu'un an plus tôt, nous ne connaissons leurs effets ! Bref, la préparation à un nouvel été chaud ou sec reste insuffisante.

Nous avons repris le contact avec le Conseil départemental pour échanger sur leur futur schéma eau potable, l'importance d'une politique de prévention des pollutions diffuses, la réévaluation des forages abandonnés, la meilleure connaissance des prélèvements touristiques, agricoles et industriels ou encore la mobilisation des carrières pour stocker de l'eau brute et comprendre les singularités de la gestion de l'eau potable à Berrien.

LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 602

Nombre d'associations membres : 23

Délégués départementaux : Laurent Le Berre au nord et Nicolas Forray au sud

Animateur vie associative : Mickaël Raguénès

Éducatrice à l'environnement : Anouck Bonjean

Groupes locaux : Pays de Brest, Quimper Cornouaille, Ellé Isole Laïta, Pays de Morlaix

Volontaires service civique : Clémentine Ely

Fréquence des réunions départementales : Premier mercredi du mois, à Brest les mois pairs et à Quimper les mois impairs



Le retour de la grande Foire à l'eau !

La Foire à l'eau est un évènement pour les écoliers du bassin versant de l'Odet. Il est devenu un rendez-vous incontournable devenant même une tradition pour les enseignants.

Après une interruption due au Covid, l'évènement a repris en 2023. Les lycéens de Kerbernez à Plomelin ont chaleureusement accueilli 250 élèves. En 2024, l'évènement reprendra pleinement avec 520 élèves sur deux jours, accompagnés par une dizaine d'animateurs professionnels.



Le temps de la mare à Brest

Les habitants jardiniers de Brest ont pu bénéficier de notre opération sur la mare cet automne. Un programme spécial sur la découverte des richesses de la mare leur était proposé. Un rendez-vous par mois, mêlant visites de mares et café barbotte se sont enchaînés durant l'automne. Comment créer une mare dans mon jardin? Quel travaux prévoir ? Comment fonctionne une mare en lien avec un potager ou encore comment évolue une mare dans le temps et en fonction des saisons. Une vingtaine de personnes a été assidue et suivi tous les ateliers. Les échanges ont été riches et les projets seront nombreux à aboutir grâce au collectif.

Une cagnotte pour soutenir notre action contre la méga-porcherie

La méga-porcherie Avel Vor, dans le Nord-Finistère, une aberration écologique soutenue par l'État a, à nouveau, défrayé la chronique en 2023.

Grâce à un crowdfunding qui nous a permis de récolter près de 15.000€, nous avons pu poursuivre notre action juridique sur le plan administratif et pénal. Un grand merci à nos généreux donateurs et nos associations partenaires.

EAUX DE BAINADE, LA NOUVELLE HISTOIRE INTERDITE

En travaillant sur la qualité des eaux de baignade en pays d'Iroise, des bénévoles d'Eau & Rivières ont découvert une supercherie : des "mauvais" résultats écartés des classements de qualité des eaux par l'Agence régionale de santé (ARS).

En 2023, le juge a décidé de condamner l'ARS pour "tripatouillage" dans l'analyse des données. Nous ne nous arrêterons pas à cette condamnation et poursuivons en 2024 notre travail sur la qualité des eaux de baignade.

Afin de pouvoir profiter de la mer, en toute saison et en toute confiance, Eau & Rivières propose une campagne de mobilisation, d'action et de sciences participatives.

Notre palmarès des plages, établi sur la base de données publiques jusque là inaccessibles, révèle 17 plages à éviter et 96 déconseillées en Bretagne du fait de pollutions récurrentes.

Mais pourquoi, après des années d'efforts, les pollutions continuent-elles ? A-t-on cherché toutes les causes ? Et pourquoi les usagers des plages ne bénéficient pas d'une information claire et transparente ? Pourquoi les contrôles de qualité ne s'effectuent que l'été alors que nous nous baignons toute l'année ?

Des questions auxquelles nous voulons des réponses !





LES MARCHES DE BRETAGNE

L'année 2023 a été une année riche tant sur la sensibilisation du grand public (temps de la mare, cinés débats...), de mobilisation sur le terrain (animations, chantiers rivière sur le Couesnon) et de beaux succès dont en particulier l'abandon du projet d'usine Bridor à Liffré.

Du nord au sud, des adhérents mobilisés

La nouvelle dynamique lancée en Loire-Atlantique depuis fin 2022 s'est poursuivie en 2023 avec la participation à plusieurs événements. Les militants ont tout particulièrement travaillé la problématique des pesticides et des carrières. Le groupe cherche encore à se consolider, les bonnes volontés sont donc les bienvenues. Du côté nord du département, l'implication ne se relâche pas sur le terrain (mobilisation contre la Timac, rejets de moules sur l'estran, port et nouvelle gare maritime du Naye...).

2023 a vu de nouveaux bénévoles s'impliquer dans une soixantaine d'instances différentes (SAGE, conseils de développement, Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques...). Cette mission de représentation a nécessité à elle seule près de 1 400 heures de travail bénévole ! Cet investissement s'est aussi traduit par une contribution à diverses consultations dont plusieurs projets en lien avec l'aménagement du territoire (ZAC, PLU...) un projet de méthanisation et l'étude de plusieurs demandes de régularisation d'entreprises dans l'illégalité (tant agricoles qu'industrielles). Il ne faut pas non plus oublier la participation à plusieurs manifestations notamment en soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement ou contre la ré-autorisation du glyphosate.

LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 314

Nombre d'associations membres : 19

Délégués territoriaux : Evelyne Ollivier-Lorphelin, Christian Desbois, Marie Feuvier

Animatrice vie associative : Pauline Pennober

Educateur.trice à l'environnement : Michel Riou, Mélissa Chapelain

Salarié en mécénat de compétences : François Monnier

Groupes locaux : pays de Saint-Malo, sud 35/nord 44

Fréquence des réunions départementales : mensuelle



Une implication sur tous les fronts

Ambassad'eau s'est à nouveau déroulé à l'automne sur l'amont Ouest de la Vilaine, entre temps de formation en salle et sur le terrain.

Le temps de la mare, projet régional s'est largement déployé sur le territoire avec la constitution d'un groupe de travail composé d'adhérents et des éducateurs locaux qui ont réalisé des outils pédagogiques. Ils ont ensuite été utilisés lors de plusieurs événements et stands.

La sensibilisation a aussi été au cœur des activités en particulier cette année au travers de l'organisation d'une dizaine de ciné-débats à travers tout le territoire (Dinard, Pornichet, Saint-Méen-le-Grand, Vitré, Guichen...) et sur des thématiques variées (les algues vertes, l'agriculture et l'élevage, les pesticides, les mobilisations citoyennes, le lien aux rivières...). Ils ont permis de mobiliser les consciences et ont souvent conduit à imaginer la sobriété avec des propositions citoyennes de comportements plus écologiques Sans oublier cette année l'accompagnement de l'AAPPMA d'Antrain au travers de trois de ses chantiers d'entretien du Couesnon et de ses affluents et la recherche de mécénats pour ceux-ci.



Des adhérents mobilisés contre tous les pirates de l'environnement

En 2023, les atteintes à l'environnement ont encore été trop nombreuses. Elles concernaient des dépôts de déchets, des destructions de bocage, des rejets en rivières dont la pollution récurrente de la Valière ou bien encore la destruction d'une zone humide à Argentré-du-Plessis, destruction pour laquelle une plainte a été déposée et des rencontres avec les sous-préfets effectuées.

Certains dossiers ont particulièrement occupé la délégation, dont celui portant sur les rejets de moules dites « sous taille », ceux de l'extension d'une exploitation porcine à Guéméné-Penfao, le PLU de Saint-Malo ou encore le recours contre le projet d'usine Bridor à Liffré, finalement abandonné par le pétitionnaire à grand coups d'interventions dans les médias.

TIMAC, PIRATE DE L'AIR

L'investissement de longue haleine des citoyens malouins contre les pollutions de l'air a fini par payer !

La mobilisation contre la multinationale Timac agro, responsable de pollution à l'ammoniac, a commencée en 2015 par une marche toxique. Elle a débouché, après de nombreuses étapes (contrôles ayant conduit à la constatation de rejets illégaux, mise en demeure...), sur un procès qui s'est tenu le 9 novembre 2023. A cette occasion un rassemblement avait été organisée devant le siège de l'entreprise. Près de 80 personnes étaient venues dénoncer les agissements de cette multinationale pirate de l'air. En février 2024, le tribunal nous a donné raison. La multinationale est condamnée à payer la somme de 25.000 euros à chaque association victime : Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne Vivante et France Nature Environnement. « Notre combat contre la pollution de l'air continue », martèle Rozenn Perrot, administratrice d'Eau & Rivières.





MORBIHAN

Des dossiers phares ont rythmé notre activité bénévole : installations de méthanisateurs et extension d'usine de chips. De plus, les sollicitations pour intervenir sous différentes formes : stands, ateliers, ciné-débat et tables-rondes sont le signe que notre association est reconnue des acteurs du Morbihan. L'implication bénévole, notamment pour les conférences (ciné-débat et table ronde) sont le signe d'une belle motivation.

Une mare créée dans le jardin universitaire de Lorient

En mai 2023, Pema notre volontaire en service civique a accompagné l'association Graine Solidaire pour la création d'une mare dans le potager universitaire. Le chantier a duré toute la journée, avec une pause méridienne bien méritée dans le parc voisin pour les cinq participants. *"Nous avons creusé le matin avant qu'il ne fasse trop chaud, et l'après-midi nous avons rempli la mare avec l'eau du récupérateur d'eau de pluie, puis aménagé les berges pour finir"*, rapporte Pema. Quoi de mieux qu'un chantier mare pour finir sa mission de volontariat ? Encore bravo et merci à elle !



LA DÉLÉGATION

Nombre d'adhérents : 346

Nombre d'associations membres : 23

Délégué départemental : Pierre Loisel

Animatrice vie associative : Maëlle Turriès

Éducatrices à l'environnement : Julie Druon et Violaine Bichon

Groupes locaux : Scorff/Blavet aval et amont, Ria d'Étel, Golfe du Morbihan

Volontaires service civique : Péma Petitberghein

Fréquence des réunions départementales : mensuelle



L'expo art climatique et la clôture du programme adaptation au changement climatique

Véritable clou du spectacle du programme adaptation au changement climatique, cette exposition a eu lieu à la médiathèque d'Hennebont et réalisée grâce aux travaux de trois étudiants de l'école des Beaux Arts de Lorient. En résonance avec les préoccupations biodiversité et climat, cette expo a été l'occasion d'offrir un espace d'ouverture d'esprit aux participants des ateliers de notre programme qui s'est déroulé sur 6 mois avec Aloen et Optim'ism. Il s'adressait aux élus et aux techniciens des collectivités du Pays de Lorient. Le regard des artistes est un bel appui à nos arguments, qui bien que toujours scientifiquement fondés, doivent chercher d'autres pistes pour convaincre les décideurs...



Beaucoup de mobilisation et d'animation de ciné-débat

L'année 2023 a été exceptionnelle dans le nombre de sollicitations de notre association pour l'animation d'un débat avec le public après projection de films : *Algues vertes*, *De l'eau jaillit le feu*, *L'océan vu du cœur...* et cela a permis à quelques bénévoles d'exprimer leur talent de vulgarisateur ! Yves Carn, Isabelle Nolot, Pierre Loisel, et d'autres poursuivront en 2024. Ces débats sont aussi l'occasion de faire connaître notre association sur le territoire et, lorsque cela est pertinent, de d'associer avec d'autres acteurs pour animer le débat. Les participations aux manifestations en Morbihan ont également animé nos bénévoles et pour des causes variées : contre le projet de thalasso à Larmor-Plage, contre la méthanisation à Pontivy, pour les MAEC à Vannes, contre l'extension de la carrière de Glomel...



UN DÉMÉNAGEMENT TANT ATTENDU

Notre arrivée au Moulin des Princes à Pont-Scorff s'est concrétisée en octobre avec notre déménagement. Il est l'aboutissement de plusieurs années de discussions, de rencontres et d'échanges avec Lorient Agglomération.

Sous le signe de la balade sensible et du partage des émotions, nous avons remonté le Scorff avec Marie Delaite, artiste marcheuse, qui a trouvé chez nous un public drôle, passionné et attachant !

Une visite à l'intérieur des locaux a aussi permis aux adhérents de voir qu'un espace les attend, que nous disposons d'une belle salle de réunion. Pont-Scorff est un site chargé d'histoire pour notre association, nous sommes heureux d'y retourner. L'été, nous vous accueillerons toujours avec un beau programme de sorties nature !





CENTRE RÉGIONAL D'INITIATION À LA RIVIÈRE

Cela fait maintenant deux ans que notre association gère l'ensemble du Centre régional d'initiation à la rivière (Crir) et organise près de 6 000 nuitées par an dans le cadre de séjours d'éducation à la rivière. Cette gestion globale n'est pas sans conséquence sur notre organisation et sur l'évolution de nos postes d'encadrement. Depuis deux ans, nous montrons notre capacité à gérer l'ensemble de l'activité avec une fréquentation parmi les meilleures depuis la création du Crir. Cette gestion bénéficie heureusement de l'accompagnement de l'agglomération sous la forme d'une subvention d'équilibre et d'une poursuite des investissements nécessaires à un tel équipement.

Les chiffres clés

- 4 908 personnes sensibilisées et 363 accompagnateurs dans le cadre des séjours
- 8 026 journées animations au centre ou lors d'actions décentralisées sur les bassins versants des Côtes-d'Armor
- 123 groupes accueillis pour un total de 5 960 nuitées.

Si le nombre de stagiaires est en baisse de 13%, le nombre de groupes de 16,3% %, le nombre de nuitées est en hausse de 23% et le nombre de journée animation de 5,8%. Ce paradoxe s'explique par des séjours qui ont globalement été d'une plus longue durée.

Les autres actions du centre

Le Crir, c'est prioritairement l'accueil de classes de rivières et de séjours de loisirs mais c'est également :

- l'animation de journées de découverte du Trieux et du Leff, dans le cadre de conventions passées avec Guingamp Paimpol Agglomération et Leff Armor communauté ;
- l'organisation d'une semaine de formation pour de futurs éducateurs à l'environnement pour le compte des Glénan ;
- le développement d'un programme avec plusieurs classes dans le cadre de l'école du dehors ;
- la participation au collectif classe nature en Bretagne
- la création puis la diffusion d'une nouvelle malle Gaspido et la formation des acquéreurs ;
- la création d'une nouvelle malle Korridor ;
- la gestion de l'exposition itinérante sur les économies d'eau au niveau régional et l'animation d'une vingtaine de présentations de l'exposition sur les marchés et plages du Trégor ;
- l'organisation de la Fête du jardinage et de l'agriculture avec l'aide de nombreux bénévoles
- la gestion et l'animation de la station sports et nature ;
- l'organisation et l'animation d'un programme de découverte de la nature pour les familles (350 personnes en 2023).

La station sports & nature mobilise les familles

1 266
participants

la station sports et nature s'est installée sur le territoire en proposant des activités sur une dizaine de communes de l'agglomération. Nous avons privilégié les communes les moins pourvues en activités.

En 2023, la station sports & nature a :

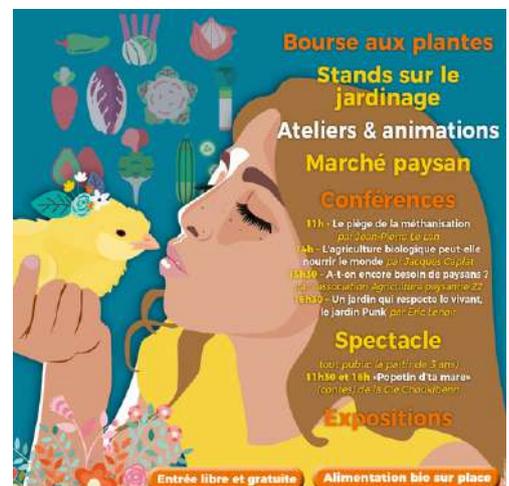
- mis en place 84 animations familles lors des vacances (avril, été, automne) ;
- participé à des événements (Jeud'his de Guingamp, Fête du jardinage et de l'agriculture, Rando muco...) ;
- mis en place des projets avec les collectivités : parcours, grand jeux, courses d'orientation. Nous avons créé une course d'orientation pérenne sur la commune de Callac et commencé un nouveau parcours sur la commune de Bulat Pestivien ;
- animé la station VTT et ses 200 km de sentiers ;
- organisé la fête des sports de plein air et de la mare à Guingamp avec la participation de 350 personnes.



Une belle Fête du jardinage et de l'agriculture

Notre association a organisé le 14 mai 2023 la dix-neuvième Fête du Jardinage et de l'agriculture à Belle-Isle-en-Terre. Près de 3 500 visiteurs ont déambulé autour du Crir pour participer à la bourse aux plantes, aux ateliers (397 personnes), aux animations enfants, aux conférences (un record avec 498 personnes), aux spectacles (195 personnes) ou tout simplement pour découvrir les producteurs locaux. La Fête du jardinage est le plus gros événement organisé par notre association autour d'un enjeu majeur : notre agriculture et notre alimentation. Nous devons saluer l'engagement des nombreux bénévoles qui font vivre cet événement depuis si longtemps.

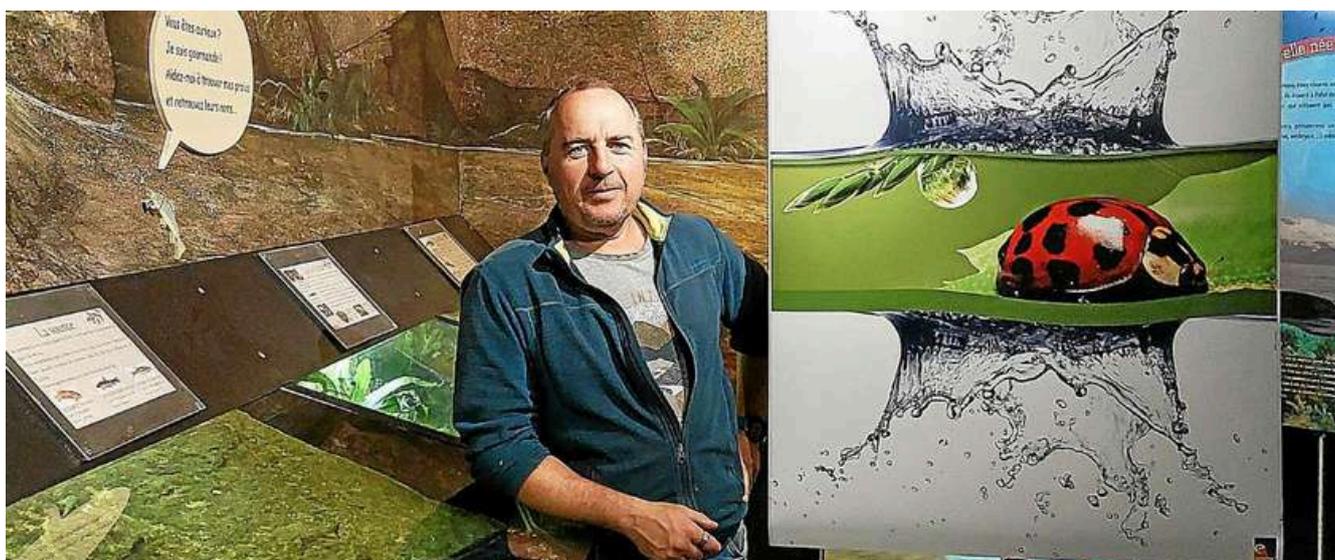
Nous fêterons le 12 mai prochain la vingtième édition de cette fête : nous vous attendons nombreux !



L'AVENIR DE L'AQUARIUM EN QUESTION

L'aquarium des curieux de nature, créé conjointement par notre association et la commune de Belle-Isle-en-Terre en 1999 lors de la création du Crir, a besoin d'être renouvelé. Après 20 ans de bons et loyaux services, il montre des signes de faiblesse au niveau des structures des aquariums et sa muséographie n'est plus au goût du jour. L'agglomération a lancé en début d'année une étude de positionnement pour savoir si elle souhaite porter un nouveau projet d'aquarium et à quelles conditions. Notre association est intégrée à la réflexion et le positionnement de l'agglomération est attendue pour la fin du printemps.





L'AQUARIUM DES CURIEUX DE NATURE

Après les années Covid nous constatons un retour progressif à la normale. L'aquarium est une installation classée au titre de la protection de l'environnement. Depuis 2021, il est supervisé par David Guegan.

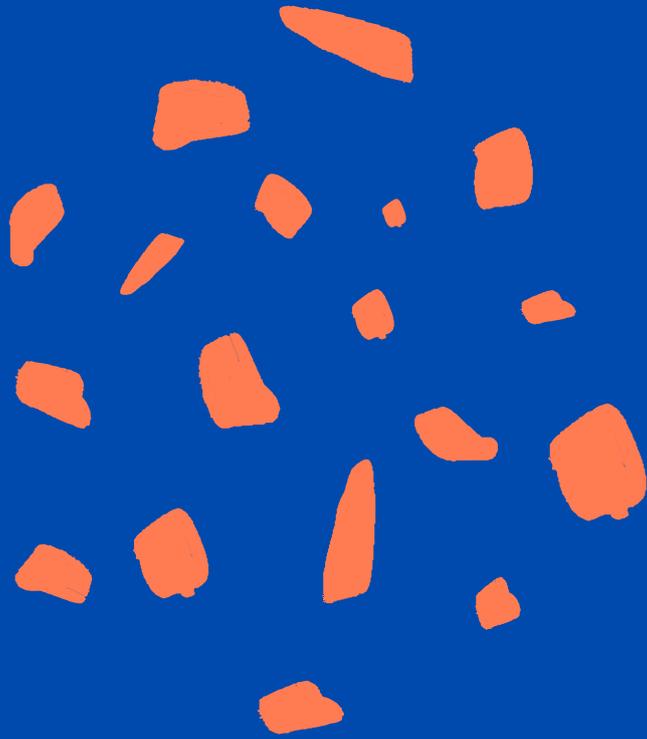
L'aquarium reprend progressivement sa place sur le territoire

1 626 scolaires ont visité l'aquarium. Cela représente environ 10% de baisse par rapport à 2022. Cela est peut-être causé par l'augmentation des courts séjours (2 à 3 jours) et la crise financière. La visite de l'aquarium étant optionnelle (3€ de plus par élève), certaines classes ne choisissent pas cette option afin de ne pas faire monter le coût du séjour.

Nous avons également comptabilisé **2 831 visiteurs** sur l'année. Plus de la moitié de ces visites (1691) ont eu lieu l'été. L'aquarium est un véritable outil d'information du grand public qui permet de faire découvrir et promouvoir les actions de l'association sur le territoire. L'accueil étant assuré par les animateurs du Centre rivière, cela permet de répondre aux questions des visiteurs sur les actions de l'association.

Plusieurs partenariats renouvelés avec Lannion Trégor communauté, Guingamp Paimpol agglomération et le Conseil départemental (Côtes d'Armor Destination) avec Les Minutes bleues. Cette opération propose des expériences insolites et inédites, dans plusieurs hauts lieux du patrimoine des Côtes d'Armor, baignés dans la lumière bleue de l'aube ou du crépuscule



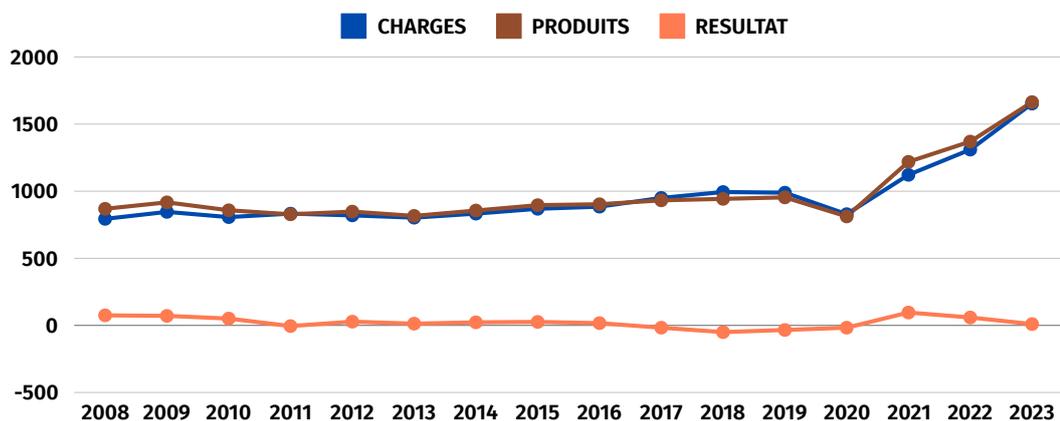


NOS
FINANCES

HON
ARC'HANT

LE COMPTE DE RÉSULTATS 2023

Le compte de résultat 2023, hors contributions volontaires, s'établit à 1 664 490 € (contre 1 370 486 € en 2022) et présente un résultat positif de + 10 920 € (+ 59 996 € en 2022). Du point de vue budgétaire l'année 2023 a été marquée par une augmentation importante tant de nos charges (343 079 €) que de nos recettes (+ 294 004 €).

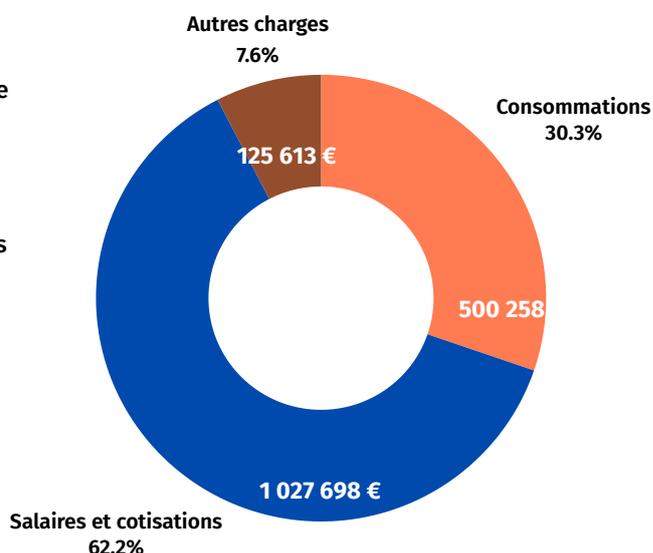


Nos charges ont augmenté de 343 079 €

Les salaires et cotisations représentent 62% de nos dépenses. Elles ont augmenté de 16,6% après une hausse de 19,24 % l'an dernier.

Les salaires et cotisations ont augmenté de 146 570 € avec pour principales évolutions :

- L'augmentation du nombre de salariés : nous sommes passé de 22 CDI + 3 CDD à 23 CDI + 7 CDD soit 5 personnes en plus et l'évolution de certains contrats : + 64 303 €
- Des contrats plus long au Crir dus à l'augmentation de l'activité : + 35 007 €
- Également : une prime aux salariés pour 16 214 €, le versement d'une indemnité de rupture conventionnelle 13 600 € et les évolutions conventionnelles (ancienneté, maîtrise prof, valeur du point...).



Les consommations représentent 30,3 % de nos charges pour un montant de 500 258 €.

Elles ont augmenté de 152 570 € (43,8 %) dans un contexte d'augmentation globale de l'activité:

- Augmentation des frais professionnels de 8 188€ (+ 17.3%), des consommations du CRIR + 24 565 € (+36,5%) + l'énergie + 19 883 € (+83%)
- Les honoraires juridiques : +13 872 €
- Le fonds de dotation : 15 000 €

Les autres charges pour un montant de 125 613 € ont augmenté de de 53,8 %.

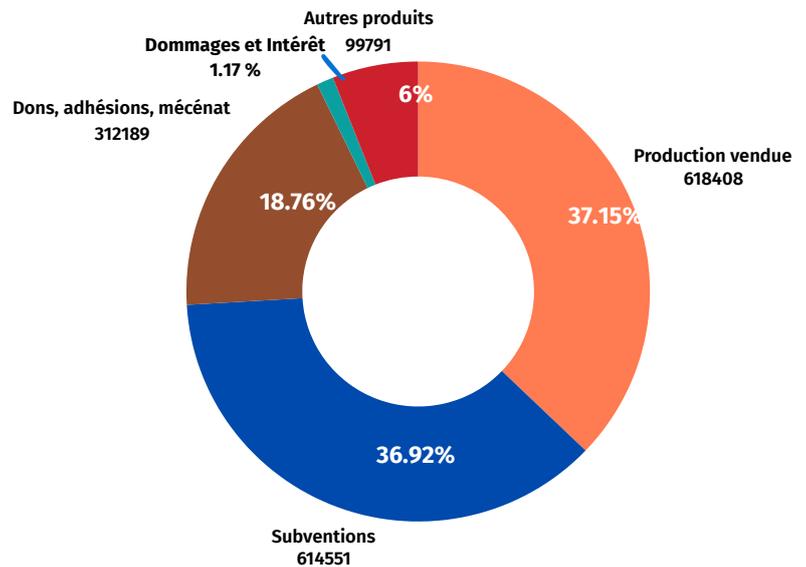
Nos produits ont augmenté de 294 004 € € (+21%)

Les aides publiques représentent 37% de nos recettes (42 % en 2022, -10 points en deux ans). Elles augmentent en valeur (+ 5%) pour s'établir à 614 551 € .

Nos productions représentent 37 % de nos produits. Elles ont augmenté de 13 % (618 408 €), dû pour l'essentiel au CRIR (Hébergement + 56 498 €) et à l'augmentation globale de nos animations scolaires (+16 873 €)

Nos dommages et intérêts ont augmenté de 13 147 €.

Nos produits liés aux dons, adhésions et mécénat ont fortement augmenté et représentent 19 % de nos produits (+160 918 €) : 57 090 € pour les dons, 33 807 € pour les abandons de frais bénévoles, 48 511 € pour les adhésions, 163 462 € des mécènes et fondations.



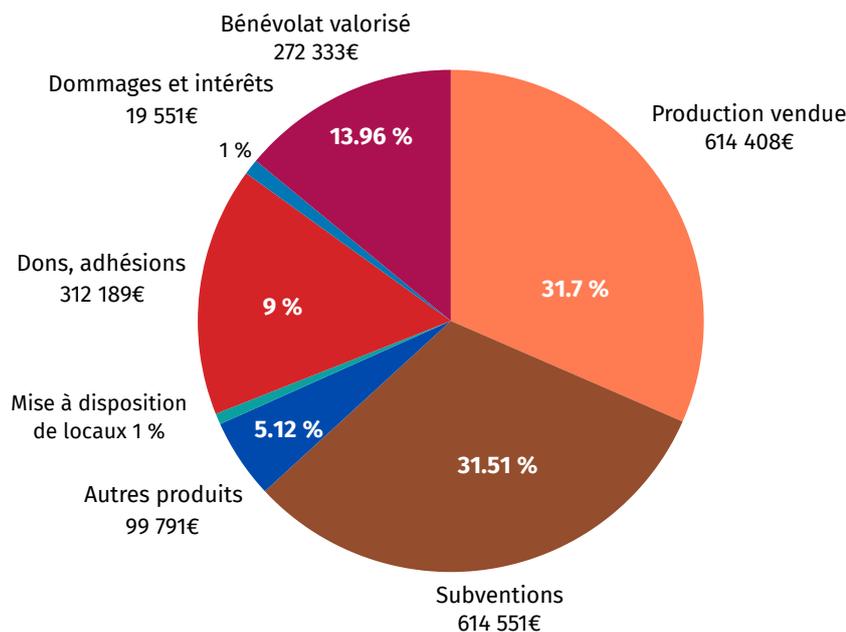
Une stabilité du bénévolat valorisé

La valeur du bénévolat valorisé est stable et s'établit à 272 K€ en 2023 mais un pourcentage en baisse 14% contre 17% l'an dernier. Nous sommes en dessous toutefois du niveau de 2019 avec 290 823 €.

Sans vous, nous ne pourrions conduire toutes les actions présentées dans le rapport d'activité et l'association n'aurait pas la force qui est la sienne aujourd'hui. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui œuvrent à tous les niveaux pour amplifier notre action de veille citoyenne.

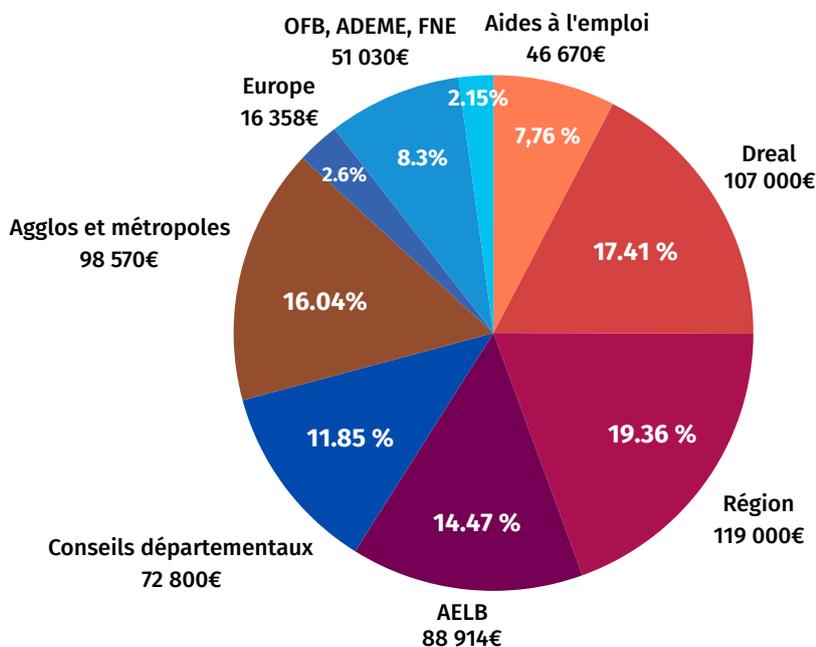
Comme l'an dernier, l'implication bénévole demeure sous-évaluée car nous n'avons pas toutes les remontées du terrain et l'ensemble des données.

Répartition des produits 2023 avec bénévolat valorisé



NOS FINANÇEURS PUBLICS

Une action reconnue et soutenue par de nombreux partenaires



Des aides en augmentation (+ 28 217) pour s'établir à 614 551 €

Nos aides sont toujours d'une grande diversité et se caractérisent par :

- Une augmentation de l'aide de l'Agence de l'eau Loire Bretagne + 21 007 € (+14,5%). Les aides de nos partenaires historiques (Région, État, Agence) représentent 51,2 % de nos aides publiques.
- Des aides des départements stables pour 72 800 €.
- Un très léger tassement des aides des agglomérations (- 6 495 €) et de l'Europe (-6 565 €).
- Une évolution des aides de nouveaux partenaires pour 51 030 €.

Outre les éléments précédemment présentés, l'exercice se caractérise par :

- un résultat d'exploitation négatif de - 17 118 € (contre + 52 036 en 2022 et + 64 642 € en 2021).
- un résultat financier de 10 180 €
- un résultat exceptionnel positif de 19 551 € (+ 6 252 € en 2022)

Nous tenons à vivement remercier les 120 communes et collectivités locales qui nous versent une subvention de fonctionnement en 2023.

Acigné, Allaire, Aucaelec, Auray, Baud, Berrien, Bon-Repos-sur-Blavet, Botmeur, Brest, Brest métropole, Bric, Brusvily, Carantec, Chanteloup, Chantepie, Cléguérec, Clohars-Fouesnant, Coadout, Combrit-Sainte-Marine, Dinan, Dol-de-Bretagne, Ergué-Gabéric, Férel, Gâvres, Gestel, Glomel, Gouesnou, Guingamp, Guingamp Paimpol agglomération, Jugon-les-Lacs, Kermaria-Sulard, Kervignac, La Chapelle-Thouarault, La Dominelais, La Forest-Landerneau, La Roche-Jaudy, Landerneau, Lanmeur, Le Conquet, Le Folgoët, Le Hinglé, Le Pertre, Le Vieux-Marché, Loc-Envel, Lorient, Louvigné-de-Bais, Mellac, Mellionec, Mesnil-Roc'h, Milizac-Guipronvel, Moëlan-sur-Mer, Montauban-de-Bretagne, Montreuil-le-Gast, Noyal-Muzillac, Paimpol, Penvénan, Plénée-Jugon, Plérin, Plescop, Pleslin-Trigavou, Pleubian, Ploeren, Plouaret, Ploubazlanec, Plougasnou, Plougouven, Plouguiel, Plouhinec, Ploumagoar, Ploumilliau, Plounérin, Pluguffan, Pontivy, Porcaro, Primelin, Quessoy, Quéven, Quimper, Quimperlé, Quistinic, Rédéné, Rennes, Riantec, Roscanvel, Saint-Brieuc, Sainte-Brigitte, Saint-Hélen, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Lunaire, Saint-Nicodème, Saint-Nolff, Saint-Philibert, Saint-Quay-Perros, Saint-Rivoal, Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, Saint-Thuriau, Saint-Vran, Saint-Yvi, Scaër, Squiffiec, Sulniac, Taden, Trédrez-Locquémeau, Tréffiagat, Treffléan, Trégueux, Trémargat, Trémereuc, Tréméven, Tréogat, Tréouergat, Trévou-Tréguignec, Vannes

NOS PARTENAIRES PRIVÉS

La structuration du mécénat

L'année 2023, a été marquée par de nombreuses rencontres, événements et nouveautés pour la cellule mécénat d'Eau & Rivières de Bretagne. Grâce au soutien et l'accompagnement de la fondation Anyama, l'association a recruté une personne dédiée à la collecte de fonds privés, Anaïs Tremel. Ce recrutement a permis de coordonner la cellule mécénat et ses actions afin de développer les partenariats privés avec les entreprises et les fondations qui partagent la vision et les positions de l'association.



Anaïs Tremel, chargée de mécénat & dons

Ces nouveautés ont porté leur fruit, nous comptons en 2023 plus de 60 mécènes contre 21 en 2022. Les dons de nos partenaires privés s'élèvent à 162 538€ en 2023 contre 37 147€ en 2022. Nos fidèles partenaires ont été rejoints par de nouveaux mécènes souhaitant eux aussi agir concrètement pour préserver l'eau, notre bien commun. Cet élan de générosité nous pousse à poursuivre nos actions de terrain et à développer nos projets en faveur de nos rivières.

La rencontre de mécènes engagés pour la planète

Nous avons également eu le privilège de participer aux Rencontres pour la Planète organisées par le collectif 1% pour la planète. A cette occasion, nous avons présenté notre projet des "Atlas culturels des rivières". Une centaine de mécènes étaient présents, lors de cet événement devenu incontournable pour la philanthropie environnementale. Un grand merci à la Fondation Léa Nature, la Fondation Lemarchand ainsi que les nombreux donateurs du crowdfunding qui ont permis que cette première participation soit une réussite et que 17 514€ soient reversés à l'association pour ce projet.



Pauline Kerscaven, coordinatrice communication et partenariat, Rencontres pour la Planète 2023

Merci !

Plus largement, nous tenions à remercier très chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et mécènes qui ont soutenu les projets et les actions d'Eau & Rivières en 2023. Votre générosité est essentielle pour nous, ensemble agissons et préservons l'eau notre bien commun :



Nos donateurs

Nous enregistrons également 936 dons pour un montant de 63 731€. Près de la moitié des dons se font lors de l'adhésion. 244 dons ont été affectés à la campagne "Stoppons l'extension de la méga-porcherie de Landunvez". Le don médian est de 50€ et le don moyen est de 68€.

Un grand merci à tous nos donateurs, mécènes et financeurs. Ainsi qu'à la cellule mécénat très investie dans la collecte de fonds.

“AGIR À SON NIVEAU”

Portrait | Nicolas Debray, directeur de la coopérative Enercoop Bretagne, en est persuadé : les petits ruisseaux font les grandes rivières.

L'eau est un sujet au cœur des préoccupations d'Enercoop Bretagne ?

Historiquement, la production d'électricité pour Enercoop a longtemps été faite avec des petits projets de turbines hydroélectriques, avec un réseau de producteurs indépendants qui vendaient leur électricité pour la fourniture d'Enercoop. Maintenant, on est sur un mix énergétique plus équilibré, mais c'est toujours une question qui nous intéresse : comment peut-on utiliser l'énergie des cours d'eau, tout en veillant à un équilibre des écosystèmes. Plus généralement, notre projet de transition énergétique s'accompagne de questions plus larges sur l'écologie, c'est donc tout naturellement que nous nous intéressons à l'association Eau & Rivières et à ses actions.



Comment est né votre partenariat avec Eau & Rivières de Bretagne ?

Nous connaissons l'association depuis longtemps en Bretagne. Nous n'avons pas eu beaucoup d'interactions jusque là ; nos partenaires du quotidien étant plus directement les structures des énergies renouvelables citoyennes. Nous avons été contactés à l'automne par l'association qui souhaitait proposer des actions de mécénat. Nous avons pris l'habitude chaque année de soutenir des projets, nous l'avons fait avec la Coop des masques puis Windcoop, nous avons échangé avec le conseil d'administration, et nous avons répondu favorablement.

Conseilleriez-vous à d'autres entreprises de s'engager aux côtés d'Eau & Rivières de Bretagne ?

C'est important de pouvoir de temps en temps lever la tête du guidon, et voir ce qui se fait autour de nous, et s'il y a des possibilités d'agir en dehors de nos activités du quotidien. Agir à son niveau, avec ses moyens, pour soutenir des causes auxquelles on croit, c'est important, les petits ruisseaux font les grandes rivières !

UN FONDS DE DOTATION POUR LES EAUX ET RIVIÈRES DE BRETAGNE

Le Fonds de dotation pour l'eau et les rivières de Bretagne, dont le premier CA s'est tenu en avril 2023, a été créé pour accompagner l'association et soutenir ses missions sur le long terme.

Ce fonds bénéficie d'un dispositif fiscal favorable : les dons sont exonérés de droits de mutation. Il existe différentes formes de dons :

- Le **legs** permet de transmettre tout ou partie de son patrimoine au Fonds de dotation ;
- L'**assurance vie** est un contrat d'épargne dont le Fonds est désigné comme bénéficiaire ;
- La **donation** est un acte de transmission d'un bien (terrain, maison, appartement, somme d'argent).

Pour en savoir plus : eau-et-rivieres.org/fonds-de-dotation

Anaïs Tremel est à votre écoute : 06.59.78.18.20 ; anais.tremel@eau-et-rivieres.org

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

CHARGES		PRODUITS	
Matières premières	3 802	Animations	559 351
Fournitures non stockables	47 500	Ventes	37 430
Charges gestion CRIR	100 500	Subvention Agglos	109 600
Sous-traitance	48 350	Subvention Départements	68 800
Fournitures petit matériel	20 651	Subvention DREAL	107 000
Entretien & réparations	16 000	Subvention FEDER	107 500
Autres fournitures (admin...)	10 500	Subvention AELB	90 000
Locations	34 900	Subvention Région	115 000
Assurances	14 000	Subvention OFB & ADEME	13 384
Documentation	1 200	Subventions FNE	37 139
Intervenants	10 006	Subvention ARS	16 000
Honoraires	46 818	Subventions Aide emploi	33 352
Publicité & publication	3 050	Subvention communes, syndicats	25 609
Déplacements	103 895	des eaux, CEBR...	
Frais postaux	10 000	Adhésions, abonnements,	
Télécommunications	7 700	dons, mécénat...	348 728
Services bancaires	2 700	Produits financiers	18 000
Cotisations	2 320	Indemnités de justice	30 000
Dotation amortissements	14 178	Reprise dépréciations de stocks	37 484
Dotation aux provisions	14 878	Autres recettes (Rembt format°)	10 000
Impôts	3 400	Mobilisation de nos réserves	11 471
Charges personnel	1 259 500		111 471 438

TOTAL GÉNÉRAL

TOTAL CHARGES

1 775 848 €

TOTAL RECETTES

1 775 848 €

Bénévolat

272 333

Locaux mis à disposition

13 703

TOTAL

2 061 884 €

TOTAL PRODUITS

Contactez nous !

Centre régional d'initiation à la rivière

Siège régional

2, rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre

crir@eau-et-rivieres.org

02 96 43 08 39

Côtes d'Armor

15, rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre

cotes-darmor@eau-et-rivieres.org

02 98 21 14 70

Nord Finistère

Maison des associations

6, rue de Pen ar Creac'h 29200 Brest

finistere@eau-et-rivieres.org

02 98 01 05 45

Sud Finistère

Maison Pierre-Waldeck-Rousseau

1, allée Mgr Jean René Calloc'h 29000 Quimper

finistere@eau-et-rivieres.org

02 98 95 96 33

Ille-et-Vilaine

Maison de la consommation

et de l'environnement

48, boulevard Magenta 35000 Rennes

02 99 30 49 94

ille-et-vilaine@eau-et-rivieres.org

Morbihan

École de Lanveur – rue Roland Garros

56100 Lorient

02 96 87 92 45

morbihan@eau-et-rivieres.org

Loire-Atlantique

loire-atlantique@eau-et-rivieres.org

Et rendez-vous sur

eau-et-rivieres.org

